Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 11 Rajab 1442
23 Février 2021

N° 16

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **386**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **390**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **395**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **398**
Avis aux créanciers..... **406**
Convocations
Sociétés anonymes **406**
Autres sociétés **409**
Actes Administratifs
Avis au public **411**
Divers
Avis au public..... **411**
Rectificatifs **412**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Augmentation du capital

Notice d'Information (Article 293 du csc)

UTIQUE GAZ

Société anonyme

Au capital de 4.000.000 DT (en cours d'augmentation)

Siège social : Henchir Tabaiess, BP N°108, Utique, Gouvernorat de Bizerte

Identifiant unique R.N.E : 0899639B

Par ses délibérations objet de son procès-verbal en date du 6 janvier 2021 enregistré à la recette des finances Charguia le 27 janvier 2021 sous le n°21700718 Quittance n°13689, l'assemblée générale extraordinaire de la société «UTIQUE GAZ» S.A a décidé d'augmenter le capital en numéraire d'un montant d'un million cinq cent mille dinars (1.500.000 DT) afin de le porter de quatre millions de dinars à cinq millions cinq cent mille dinars (5.500.000,000 DT) et ce par l'émission au pair de 15.000 actions nominatives nouvelles de 100 DT chacune à souscrire en totalité et à libérer intégralement lors de la souscription.

- Caractéristiques de l'émission : Les actions nouvelles sont ordinaires. Elles sont émises au pair, leur valeur nominale est de 100 DT. Elles porteront jouissance à compter du 6 janvier 2021 date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes et soumises à toutes les dispositions statutaires à compter de cette date.

- Droit préférentiel de souscription : l'assemblée générale extraordinaire a réservé la souscription des 15.000 actions nouvellement émises tant à titre préférentiel aux actionnaires actuels de la société tant à titre irréductible que réductible.

La souscription s'effectuera de la manière suivante :

a) A titre Irréductible

Les actionnaires souscrivent des actions en usant de leur droit préférentiel de souscription.

b) A titre réductible

Les actions non souscrites à titre irréductible dans le délai imparti deviennent disponibles et seront réservées aux actionnaires qui les ont souscrites à titre réductible. Elles leur seront attribuées au prorata de leur droit préférentiel de souscription, et dans la limite de leur demande.

- Délais de souscription : 15 jours à compter de la parution de la notice d'information au JORT. La souscription est clôturée avant l'expiration du délai dès la souscription intégrale des actions nouvellement émises.

- Lieu de souscription : Les souscriptions sont recueillies au siège de la société sis à Henchir Tabaiess, BP n°108, Utique, Gouvernorat de Bizerte

- Libération des fonds : Les fonds provenant des souscriptions doivent être versés au compte indisponible ouvert à la Bank Tuniso-Libyenne (BTL) sous le N° TN 59240010000645259330318.

- Dépôt provisoire :

Le projet du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire décidant l'augmentation a été déposé provisoirement au registre national des entreprises (RNE) le 1er février 2021 sous le n°1.

2021R00405SANB2

Statuts mis à jour

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES "SOTIA"

44-46 Avenue de La Liberté - Tunis

MF : 439137Z/A/M/000

R.N.E : 0439137.Z

Suivant P.V de l'assemblée générale extraordinaire de la société TUNISIENNE DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES «SOTIA» du 3/02/2021 enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 9/02/2021 quittance n°8436, n° d'enregistrement 21800454 dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 12/02/2021 sous le n°202113033.

Il appert que l'assemblée a décidé d'abroger les statuts existants et d'adopter de nouveaux statuts à l'effet d'être conforme avec les nouvelles dispositions à la loi n°2000-93 du 3 novembre 2000 portant promulgation du code des sociétés commerciales.

2021400346SANB2

"LES GRANDS ECRANS D'AZUR CITY"

Société anonyme

Capital social : 3.644.100 Dinars

Siège social : 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins Le Belvédère 1002 Tunisie

Identifiant unique : 1640142H

Suivant un procès-verbal du conseil d'administration du 5/11/2020 enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène 1002 Tunis le 11/01/2021 sous Qn° 2594 En°21800199

Les administrateurs ont décidé d'ouvrir un établissement secondaire au Centre Commercial Azur City -Ben Arous - Tunisie.

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 10/02/2021.

2021400358SANB2

Réalisation de l'augmentation de capital

«ASTON TECHNOLOGIES»

Société anonyme

Capital social : 1.058.500 Dinars

Siège social : Rue la feuille d'Erable - Résidence le Palmier du Lac Appartement N°A 4-2 Bloc A-4ème étage

Identifiant unique : 1565907G

Aux termes d'une délibération en date du 14/12/2020, l'assemblée générale extraordinaire a décidé :

- Une augmentation de capital avec prime d'émission de 211.000 dinars par l'émission de 21.100 actions nouvelles d'une valeur nominale de dix dinars chacune, au prix de souscription de 50 dinars par action dont une prime d'émission de 40 dinars par action soit une prime d'émission totale de 844.000 dinars. Le capital social est porté de 847.500 dinars à 1.058.500 dinars.

- La réalisation de l'augmentation du capital suivant acte reçu par Mme le Receveur de la recette de l'enregistrement des actes de sociétés - 1er Bureau Tunis le 02/02/2021 sous En°21800868 Qn°1100.

A cet acte sont demeurés annexés :

1/ Deux exemplaires du procès-verbal de la délibération de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 14/12/2020 lequel procès-verbal a été enregistré à la Recette de l'Enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis le 14/12/2020 sous En°20507368 Qn°9163

2/ Deux états régulièrement établis sur timbre de dimension contenant le nom, prénom des souscripteurs, leur domiciles, le nombre des actions souscrites, ainsi que le montant des versements effectués.

Ladite augmentation du capital se trouve ainsi intégralement réalisée, et comme en conséquence, l'article 6 des statuts est modifié comme suit :

Article 6 nouveau :

Le capital social est fixé à la somme de un million cinquante-huit mille cinq cents (1.058.500) dinars divisé en cent cinq mille huit cent cinquante (105.850) actions de dix (10) Dinars chacune intégralement souscrites en numéraire et entièrement libérées.

Dépôt :

Il a été déposé au Registre National des Entreprises le 10/02/2021.

Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14/12/2020

- Un exemplaire de l'acte de déclaration de souscription et de versement du 02/02/2021

- Un exemplaire de la liste du souscripteur en date du 02/02/2021.

2021400359SANB2

Modification des statuts de la société

Assurance Réassurance Solutions - ARS

S.A

MF : 0505002G/A/M/000

La société Aon-Tunisie informe le public qu'en application des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires réunis le 20 novembre 2020, l'Article 2 des statuts de la société a été modifié ainsi qu'il suit :

Article 2 (nouveau) : la société a pour dénomination "Assurance Réassurance Solutions - ARS".

Une copie a été déposée au Registre National des Entreprises le 20 janvier 2021.

2021400368SANB2

Nomination

ICAR

Société anonyme

Au capital de 15 800 000 Dinars

Rue 8612, Impasse n°4 - Zone Industrielle - La Charguia I / 2035 Tunis - Carthage

MF : 1092458 Y/A/M/000

RC : N°B242294 2009

Suivant procès-verbal du conseil d'administration du 27 Janvier 2021 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 5 Février 2021, numéro 21801012, Quittance numéro 18418, déposé au registre national des entreprises le 11 février 2021 sous le numéro 202112664, M, Kaïs Krima a été nommé Directeur général de la société en remplacement de Mr Anas Belghith démissionnaire, et M. Karim Gallas est nommé Directeur Général Adjoint de la société ICAR et ce à compter du 8 Février 2021.

2021400373SANB2

Notice d'augmentation de capital en numéraire

GALIEN PHARMACEUTICALS S.A

Capital de 10 795 000 DT en cours d'augmentation de 2 800 000 DT

Adresse : A11 Centre Nawrez, Lac Léman les Berges du Lac 1053 Tunis

ID : 1185853V

Il est porté à la connaissance des actionnaires de la société Galien, qu'en vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 8/02/2021 enregistrée à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis, en date du 8 février 2021 sous le n°21701009 Quittance n°M001302 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises sous le Numéro AC 01142021, il a été décidé d'augmenter le capital de la société à hauteur de 2 800 000 DT pour le porter à 13 595 000 DT et ce suivant les caractéristiques suivantes :

- Montant de l'augmentation :

2 800 000 DT

- Nombre d'action à souscrire : 280 000 actions nouvelles de 10 dinars chacune à souscrire et à libérer

au minimum de quart et seront réservés respectivement à :

- FCPR Maxula Jasmin : 40 000 actions nouvelles

- FCPR Maxula Jasmin PMN : 30 000 actions nouvelles

- Maxula Capital : 5 000 actions nouvelles

- M. Raouf Aouadi : 10 000 actions nouvelles

- Maxula Bourse : 135 000 actions nouvelles

- Mr Haythem Ben Othman : 60 000 actions nouvelles

1. Abandon du droit préférentiel de souscription des actionnaires totalement au profit de FCPR Maxula Jasmin PMN et partiellement au profit des restes de souscripteurs.

2. Les fonds seront déposés dans un compte indisponible ouvert à Attijari Bank Centre d'affaire Charguia sous le n°04115080006178512751

3. Délais de souscription : 15 jours à compter de la date de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne avec la possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

2021400377SANB2

Société Immobilière Tunisienne

S.A au capital de 150 000 dinars

MF : 5577 L/A/M/000

CNSS : 005855-35

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire daté du 30 septembre 2020 et enregistré à la recette des finances Av Habib Thameur le 19 janvier 2021, sous le numéro 21800137, Quittance n° M003016, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Tunis le 12/02/2021 sous le n°20218094, il a été décidé ce qui suit :

1) Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration et des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

2) Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2019 et affectation du résultat dudit exercice.

3) Quitus aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice 2019.

4) Désignation de Melle Leila Bchir commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

5) Approbation des conventions réglementées.

2021400380SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

SOCIETE GOLFE RENT A CAR "S.A.R.L."

Société à responsabilité limitée

Capital social : 300 000 Dinars

Siège social : Centre Commercial El Khalil 201, Avenue Habib Bourguiba Le Kram - Tunis - (Tunisie)

M.F. : 022 934 KAM000

R.N.E. : 0022934K

C.N.S.S. : 131085 - 38

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2020, enregistré à la recette des finances de la Goulette - Tunis le 18 décembre 2020 sous le n°20706316 (quittance n°93722) et déposé au Centre National du Registre des Entreprises - R.N.E. - Bureau de Nabeul le 11 février 2021, il appert que les associés de la société GOLFE RENT A CAR" S.A.R.L." ont décidé à l'unanimité l'harmonisation et l'actualisation de l'acte des statuts de la société.

Ces statuts actualisés et approuvés par les associés ont été enregistrés à la recette des finances de la Goulette - Tunis le 18 décembre 2020 sous n°20706315 (quittance n°93720).

2021R00399SRLB2

Réduction de capital

Société «SOMEVOS»

Sarl au capital de 5 380 000 DT

Siège social : Km 4, Route Menzel Fersi 5050 Moknine

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28/12/2020 enregistré à la recette des finances de Moknine le 18/01/2021, quittance n°M003659, enregistrement n°21500105 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 21/01/2021 sous le n°202110001, il a été décidé la réduction du capital de la société de 5 380 000 dinars à 4 573 000 dinars.

2021S00192SRLB2

Nomination de commissaire aux comptes

MOHAMED FRIKHA ET CIE

Société à responsabilité limitée

Au capital de 150 000 Dinars

Siège social : Route Taniour km 5 Markaz Dabbech avenue Al Aghaliba - 3041 - Sfax

Identifiant unique : 1546629X

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, tenue le 20 mai 2020, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 5 juin 2020, quittance n°M002099, enregistrement n°20801968, et dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Sfax le 25 juin 2020 sous le numéro 202040340, il a été décidé la nomination de monsieur Ahmed Elleuch en tant que commissaire aux comptes pour une période de trois ans 2019, 2020 et 2021.

2021X00196SRLB2

SOCIETE INTER. MODERNE D'EXPORTATION

SARL au capital de 150.000 D

Siège social : Rue Aboulkacem Chebbi Sfax

Suivant procès verbal de l'AGO du 20/01/2021 enregistré à la recette des enregistrements des actes de sociétés le 22/01/2021 quittance n°M000403 enregistrement n°21800366 dont un exemplaire des documents ci-dessus mentionnés a été déposé au Registre National des Entreprises de Sfax le 27/01/2021 sous le n°20217412, il a été nommé Monsieur Ksontini Kamel commissaire aux comptes de la dite société pour la période de 3 ans (2018, 2019 et 2020).

2021X00197SRLB2

Changement d'objet social

S.I.B.O

S.A.R.L au capital de 2.000.000 dinars

Zone Industrielle Poudrière

1 - Rue Jameleddine Afghani - Sfax

Identifiant unique : 0011630L

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire n°5 du 16 novembre 2020, enregistré à la recette des finances route Tunis Sfax le 19 novembre 2020 quittance n° M079853, enregistrement n°20703482, dont un exemplaire du susdit PV a été déposé au Registre National des Entreprises de Sfax, le 14/12/2020 sous le n°2020119208, que les associés ont décidé de changer l'objet social de la société qui devient : Menuiserie en bois et tous opérations commerciales, industrielles, financières, Foncières et non Foncières liées directement ou indirectement avec l'objet de la société.

2021X00199SRLB2

Cession de parts sociales

Quitus à la gérance

Mise à jour des statuts et nomination d'un seul gérant

SOCIETE AUTOS CONFIANCE MADOURI - A.C.M

SARL au capital de 17.500 DT

Siège social : 108, Avenue de l'Indépendance Cité Ettadhamen 2041 Ariana

Identifiant unique : 901028B

Suivant acte sous seing privé en date du 12/11/2020 enregistré à la Recette des Finances Cité Ettadhamen le 22/12/2020 sous le n°20104682 suivant quittance n°M084499, les associés : Messieurs Madouri Houcine, Madouri Ridha, Madouri Mourad et Madouri Faiçal ont cédé à l'associé Madouri Samir, la totalité des parts sociales revenant à chacun d'eux dans le capital social de la société "AUTO CONFIANCE MADOURI - A.C.M" titulaire de l'Identifiant Unique N°0901028B, approuvé à l'assemblée générale extraordinaire tenue le 19/11/2020 en vertu du Procès-verbal enregistré à la Recette des Finances Cité Ettadhamen le 22/12/2020 sous le n°20704683 suivant quittance n°M084500 et suivant lequel les associés ont attribué au gérant Monsieur Madouri Samir un quitus entier, définitif et irrévocable pour la gestion des années 2005 et suivantes jusqu'au 15/10/2020 et ce en vertu d'un acte SSP en date du 25/11/2020 enregistré à la Recette des Finances Cité Ettadhamen le 21/12/2020 sous le n°20704684 suivant quittance n°M084502, desquels il est conclu la nomination de Monsieur Madouri Samir, titulaire de la CIN n°05206488 établie le 18/02/2020 l'unique propriétaire des parts sociales constituant le capital de la société, ce qui amène conséquemment à la mise à jour de l'article six (6) des statuts afin de transformer la société d'une «société à responsabilité limitée» en une «société unipersonnelle à responsabilité limitée».

Copies de chaque procès-verbal ont été déposées au Registre National des Entreprises auprès du Centre National des Entreprises sous le n°20211969 le 8/01/2021.

2021400297SRLB2

CAPANNA TEXTILES - SARL

Siège social : Rue du Maghreb Arabe Douar Hicher Mannouba

Identifiant Unique : 1072060 S

N° CNSS : 336140-35

En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 20/01/2021 enregistré à la recette des finances Douar Hicher le 10/02/2021 enregistrement n°21500257 Quittance n°M006527 dont un exemplaire a été déposé au RNE le 15/02/2021 sous le n°202113561, il a été décidé la liquidation de la société CAPANNA TEXTILES SARL et la nomination de Monsieur Ameur Mansour, liquidateur de la société.

Les créanciers de la société doivent produire leurs titres de créances au cabinet du liquidateur sis au 53, Rue Echam 2ème Etage App n°6 - 1002 Tunis dans un délai de 15 jours à partir de la date de la parution de cette annonce et 60 jours pour les créanciers domiciliés hors du territoire Tunisien.

2021400348SRLB2

S.A.R.L NOVA PLUS CONSULTING

7 Rue de Sparte - Tunis

Capital : 5000 dt

MF : 1413017 M/A/M/000

Suivant acte S.S.P enregistré à la recette des finances H.Thameur quittance n°1097797 enregistrement n°19504571 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 15/02/2021 sous

numéro 202113559 a été décidé la cessation définitive de la société.

2021400353SRLB2

«SOCIETE ANDALOUCIA IMMOBILIERE» S.A.R.L

Adresse : 209 Avenue Habib Bourguiba - Kram

Capital : 10 000 dinars

Identifiant Unique : 1490903Q

RC : B018602017

Suivant CCP en date de 4/01/2021 enregistré à la recette des finances La Marsa Tunis le 7/01/2021 sous le numéro 21100107 reçu n°001900 dont un contrat a été déposé au Registre National Des Entreprises de Tunis le 20/01/2021.

Il a été décidé ce qui suit : Cession de parts sociales

Mr Ali Marmouri cède 400 parts sociales à Mr Hatem Marmouri

Mr. Ali Marmouri cède 100 parts sociales à Mme. Hassiba Marmouri.

2021400379SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 18/01/2021 enregistré à la recette des finances de Zarzis le 21/01/2021 reçu n°M008406, Mr Mokthar Ben Abdalah Ben Mohamed Ganaya titulaire de la CIN n° 05795924, a vendu la totalité du fonds de commerce situé à la route de Djerba Kasar Aweled Said Zarzis avec ses éléments corporels et incorporels à Mr Salem Ben Ali Ben Saad Ben Brahim titulaire de CIN n°05760063 à Mouansa à Zarzis.

Les oppositions se fonts entre les mains de l'acquéreur à l'adresse du font cédé dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis. Cette annonce est publiée au journal Echourouk du 13/11/2020.

2021T00146FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette d'Ettadhamin le 9/02/2021 reçu n°M010346 - enregistrement 21200574 la STE SERINCOM située à la Route 1 Km7 Zone Industrielle Ben Arous CF 0029913k/A/M/000 - RC : B138841997 - a vendu à Mr Booganmi Yosef CIN 07419397 la totalité du fonds de commerce surface 126 mètres carrés situé au km4 route 8 (Tunis Bizerte) Elmnihla Ariana - à prix 50.000.000.

Les oppositions éventuelles devront être faites dans les vingt jours à compter de la parution de cet avis au J.O.R.T entre les mains de l'Avocat Maître Mannai Hassan - au 29 Rue Liban (3 étage bureau 6) - Tunis.

Cet avis a été publié au journal «Achourouk» le 13-02-2021.

2021T00148FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Dar Chaabane el Fehri le 15/02/2012 quittance n°M007187 enregistrement n°21200312 Monsieur Ahmed Ben Habib Souilem a vendu à Madame Aida Bent Mohamed Habib Ben Amor le fonds de commerce lui appartenant et qui consiste à la vente de viandes et dérivés enregistré au registre de commerce sous le n°A5148922021 exploité à la rue Habib Thameur n°16 Dar Chaabane el Fehri.

Toutes les oppositions doivent être faites dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au JORT et ce entre les mains de madame Aida Ben Amor demeurant à la rue Andaloss Dar Chaabane el Fehri. Cette annonce a été publiée au journal la presse en date du 17/02/2021.

2021T00159FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Fouchena le 24/12/2020 quittance n°M072253, enregistrement 20204756. Mr Mouldi Ben Bakouch Aloui a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité Réparation des pneus sis à l'avenue la Liberté Mhamdia à Mr Chadhli Aloui.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains d'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Achorouk et le Quotidien le 16/02/2021.

2021R00383FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Hammamet en date du 3/02/2021 sous le n°21200514 quittance n°M012033 Madame Nouha Zayen titulaire de la CINN°06462640 cède à Monsieur Mehdi Fenina titulaire de la CIN n°09803384 la totalité du fonds de commerce exploité comme club vidéo sis à la Rue colonel Mohamed Bezez Hammamet avec ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions devront être adressées auprès de l'acheteur à son adresse à l'avenue Taieb Azebi Hammamet.

Cet avis a été publié au journal Alchourouk du 5/02/2021.

2021R00385FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Raoued le 12/02/2021, n° de quittance M013229 n° d'enregistrement 21200520, Etablissement Zribi Distribution, Identification Unique 0855569Q, Matricule fiscal : 855569/Q/N/M/000, a vendu à la Société EL MAZRAA, Identification Unique 0035723T, Matricule fiscal : 35723/T/P/M/000, dont le domicile élu est à la Sté Poulina GP1, Km 12, Ezzahra, Ben Arous. La totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels, destiné à la vente volaille et dérivés dans le local sis à l'Avenue El Mourouj, cité El Ghazala, Ariana.

Toutes les oppositions sont à recevoir entre les mains de Maître Salah Fakhfekh, sis au 29 Avenue de l'Indépendance, Résidence Mariem, 3ème Etage Ariana. Dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 17/02/2021.

2021R00391FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, rédigé par Me. Nesrine Bouaziz, avocate à la cour, signé le 1 février 2021, enregistré à la recette des finances la Marsa le 9/02/2021 quittance 13310 numéro inscription 2120COJ28, Madame Monia Bouzekri Barradi a cédé à Monsieur Lassad Hajjem, tout le fonds de commerce situé à 84 Rue Med Ali 2078 La Marsa destiné pour une buvette. Les contestations seront acceptées entre les mains de la vendeuse domiciliée à 20 Rue Aboulkacem Chebbi Tunis dans un délai au plus tard 20 jours de la date de cette publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Alchourouk» et «le Quotidien» le 17/02/2021.

2021R00393FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances el-Mourouj au 9/02/2021 quittance num 008054 num enregistrement 21000598, Mr Mahmoud Ameri titulaire de CIN numéro 05207230 a cédé à Mr. Maher Khelifi titulaire de cin numéro 07158268 la totalité du fonds de commerce sise à 10 rue Habib Thameur Ben Arous, destiné à la vente des produits alimentaires et des épices

Toute opposition doit être faite entre les mains de l'acquéreur au local de fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au JORT.

Cette annonce est publiée à La Presse le 5/02/2021.

2021R00396FCCC2

Désistement de parts en fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 14/6/2017, enregistré à la Recette des Finances de Hammamet le 14/06/2017 sous n°17202629, quittance n°069579, désistent Mr Nejib Chehida titulaire de la CIN n°01600933 tout le fonds de commerce du local destiné à la fabrication et vente du gâteau et fastfood sis à Nabeul Avenue Habib Bourguiba et du local destiné à la vente du gâteau et l'exploitation d'un café sis à Manaret Hammmet Rez-de-chaussée Imm. ABIDI n°18, lotissement El Fol à La Société MISTER BEN titulaire de la Matricule fiscal n°1078313 W sis à Hammamet Avenue Habib Bourguiba et représenté par son gérant Mr Nejib Chehida titulaire de la CIN n°01600933 et demeurant à Hammamet Rue Jabli.

Les oppositions sont acceptées entre les mains de l'acquéreur au siège Social de la société à Hammamet Avenue Habib Bourguiba dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2021R00397FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte de donation rédigé par les notaires maître Ardhaoui Samiet son assesseur le 8/01/2021 enregistré au journal mensuel du mois de janvier le 11/02/2021 quittance n°M008952 à la recette des finances de Mourouj Mr Rachid Guizani a doté à ses fils Ali et Bilel tous le fonds de commerce d'un local commercial réservé pour vente et achat des articles de ménages, électriques et alimentaires par détail sis à 4 avenue des Martyrs Mourouj 1 Ben Arous avec tous les éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée à l'adresse du fonds de commerce dans 20 jours à partir de la date de publication au JORT.

Cette annonce a été publiée dans le journal Achourouk et le Quotidien le 16/02/2021.

2021R00400FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé en date du 2 et 9 février 2021 enregistré à la recette des finances de Hamma le 15 février 2021 sous n°21200172 quittance n°M006590, Mr Taher Ben Ahmed Zairi, titulaire de la CIN n°03285392, vend à BANQUE ZITOUNA, inscrite au registre national des entreprises sous n°1120822H, représentée par son Directeur Général Mr Nabil Madani, la totalité du fonds de commerce, avec tous ses éléments incorporels, exploité comme restaurant au local sis au complexe municipal de Hamma Route principale vers Kebili, et que l'acheteur va exploiter dans le cadre de son activité comme agence bancaire.

Les oppositions doivent être déposées au cabinet de l'avocat Maître Arbi Zarrouk sis au 48 rue d'Iran 2ème étage bureau n°7 Tunis dans un délai de vingt jours à compter de la date de la parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal «Chourouk» en date du 18/02/2021.

2021R00406FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 13/11/2020 enregistré à la recette des finances de Zarzis le 10/02/2021 sous n°15327 quittance n°M200287 Mr Walid Chehbani résidant Médenine cité lemssiet titulaire de la CIN n°05776502 a vendu à Mm Hanen Souidi résidante cité Riadh Skanes Monastir titulaire de la CIN n°008637225 la totalité du fonds de commerce pâtisserie et boulangerie verneusses tous ses éléments corporels et incorporels sis à Zarzis en face du lycée secondaire route de Djerba.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur et, ce, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal Al Chourouk le 17/02/2021.

2021R00415FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 5/02/2021, enregistré à la recette des finances Rue Victor Hugo à Sousse le 8/02/2021, sous n°21200434, quittance M006521, Mr Mohamed Mehdi Wanis, titulaire de la CIN n°07437890, pour le compte de Mr Mohamed Ghaghay, titulaire de la CIN n°05549249 selon procuration, a vendu et cédé à Mme Yemna Gouiaa, titulaire de la CIN n°01897191, la totalité du fond de commerce du local destiné Restaurant (I. Unique : 1006478W) avec tous ses éléments corporels et incorporels, sis à l'Avenue 20 Mars Cité Jawhara Sousse. Les oppositions se font entre les mains du Maître Jilani Essafi, Avocat à Sousse à son cabinet sis 3 Rue El Yassamine - Imm. SOPRILEM - 2ème étage - Sousse, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux : «Echourouk» et «Le Quotidien» du 11/02/2021.

2021S00196FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte enregistré le 23/11/2020 à la recette des finances de Ksar Hellal sous le n°20201860 quittance 56326, la société EXCELLENCE ALU Titulaire de l'identifiant unique n°1004481G a vendu à Mme Chadliya Zaafrane titulaire de la CIN n°04148862 tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à l'avenue Hadj Ali Soua 5070 Ksar Hellal, destiné au commerce divers.

Toute opposition doit être présentée dans un délai de vingt jours à compter de la parution de présent avis au JORT auprès du cabinet d'avocat Isam Guerfal complexe Borj Khefacha Monastir.

Le présent avis a été inséré aux journaux le Quotidien et Echourouk du 17/02/2021.

2021S00198FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par contrat sous seing privé en date du 9/02/2021 enregistré à Sfax le 10/02/2021, sous le n°21200403 quittance n°M012230, Monsieur Ahmed Ben Ali Abid, CIN n°05243425 datée le 16/01/2020 demeurant à Sfax route essaltnia km 4, a vendu la totalité du fonds de commerce dont l'objet consiste à la préparation de fast-food sis à la route poudrière 2 Sfax 3011, à Monsieur Oussema Ben Hbib Karray, CIN n°08865077 datée le 14/02/2017 demeurant à Sfax route Elmahdia km 4 Markaz Kaanich rue Elbecha.

Toute opposition doit être sous peine de nullité adressée à Monsieur Oussema Ben Hbib Karray siège social à Sfax route Elmahdia km 4 Markaz Kaanich rue Elbecha dans un délai ne dépassant pas vingt jours de la date de la publication de cette annonce au J.O.R.T .

Cette annonce a été publiée au journal «Essabah» du 14/02/2021 page n°13.

2021X00191FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte notarié rédigé par Maîtres Yosra Ayadi et Istabrak Ben Salah le 27 Janvier 2021 enregistré le 15 février 2021 quittance n°M008735 Mme Narimane Kallel, a légué à sa fille Salima Walha la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que librairie sis à la route d'El Ain Km8 Sfax. Les oppositions sont recevables devant le donneur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au J.O.R.T.

2021X00194FCCC2

Donation de la nue propriété d'un fonds de commerce

Mr Adib Ben Ridha Elhemdi annonce que son frère Aymen lui a donné la moitié de la nue propriété du fonds de commerce aménagé pour la vente des produits d'épicerie et de produits alimentaires en détaille avec ses éléments matériels et immatériels

exploité au magasin n°2 situé à l'immeuble du Pacha route de Teniour km1.5 Sfax pour une valeur de cinq milles dinar, et ce en vertu de la donation datant du 24 Janvier 2001 dressée par les notaires Wassim Karoui et Mohamed Wali. Les oppositions seront recevables chez le notaire Wassim Karwi demeurant à la rue des notaires Kassariet Laachor Sfax dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Toute opposition hors délai sera rejetée.

Cette annonce a été publiée au journal quotidien Alchourouk le 11 février 2021.

2021X00195FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P en date du 20/01/2021, enregistré le 15/02/2021 à la recette des finances route el Ain à Sfax sous n°21200366, quittance n°M009226 Wissem Eddine Hdider titulaire de C.I.N sous n°11044220 a vendu à Welfa Swissi titulaire de la C.I.N sous n°05264808. Le fonds de commerce pour de la vente «fast-food» exploité au local n°2 et 3 sis à la route el Ain Km 2.5 prés clinique El Aliya Sfax.

Les oppositions peuvent être formées entre les mains du vendeur du fonds de commerce dans un délai de vingt jours à partir de la publication des présent avis au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux «le Temps» et «Essabeh» du 18/02/2021.

2021X00198FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente daté le 9/02/2021 enregistré à la recette des finances de Bizerte le 9/02/2021 quittance M010095 enregistrement 21200495 Boughanmi Achour domicilié à 5 Taksim Elwaha Bizerte Nord Bizerte titulaire de CIN n°01537669 du 10/01/2018 a vendu au profit de Yehyaoui Mohamed domicilié à 35 rue 10075 Kabaria Tunis titulaire du CIN n°07092015 du 12/5/2005 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels épicerie enregistré au registre national des entreprises sous le n°1613963L situé à la route de Nadhour Bizerte Nord Bizerte pour un prix total de cinq milles dinars (5.000.000dt).

Toute opposition à propos de ce fonds de commerce sera faite auprès de Maître Gabsi Sana l'avocate à la rue Mohamed Ali Bizerte au terme maximum de 20 jours à partir de la date de publication de cette annonce au JORT notant que cette annonce a été publiée en date du 12/02/2021 dans les deux journaux Chourouk et Le Quotidien.

2021400349FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat en date du 02/02/2021 enregistré à la recette des finances d'Hammam-lif le 5/02/2021 quittance n°M005685 enregistrement n°21200265 «La Société W Mesk» ayant le matricule fiscal 1597771 J représentée par sa gérante Mme. Wissem Rkik titulaire de la CIN 05327853 a vendu à «La Société Haroun Web Manager» ayant le matricule fiscal 1671577D; représentée par son gérant Mr Slim Lahdhili titulaire de la CIN 04721588 tout le fonds de commerce pour l'exploitation de la distribution des jeux et paris en ligne sis à 21 Avenue Etaib Limhiri-2080 Ariana Ville Ariana.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du siège de la société acheteuse sis au 45 Rue de la République Hammam-lif dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 17 février 2021.

2021400356FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 28/01/2021, enregistré à la recette des finances Rue de Paradis - Ariana le 9/02/2021 sous le n°21201041, quittance n°M012533, la société INTERNATIONAL DE COMMERCE «INCO», dont son siège social sis à l'Immeuble HBG, 4ème étage, Rue Ile de Failaka, Cité les Pins, les Berges du Lac II, 1053 Tunis, inscrite au Registre National des Entreprises sous l'Identifiant Unique n°0544269B, représentée par son Gérant Monsieur Mohamed Mehdi Bahri, a vendu à Monsieur Ihsen Ben Rabeh, demeurant au n°7, Rue Cité Najf, Sidi Fraj, la Soukra, Ariana, titulaire de la CIN n° 08335478, la totalité du fonds de commerce sis au n°71, Avenue Fatouma Bourguiba, Sidi Fraj, la Soukra, Ariana. Les oppositions seront reçues entre les mains de Maître Sonia Khelifi, Avocate à la cour d'Appel, sis à l'Immeuble HBG, 5ème étage, Rue Ile de Failaka, Cité les Pins, les Berges du Lac II, 1053 Tunis et ce, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 12/02/2021 au journal Echourouk.

2021400361FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé signé le 3/02/2021 et enregistré le 15/02/2021 à la recette des finances de Borj El Wazir Ariana (Quittance n°M010289 Enregistrement n°21200432) madame Fatma Massaoudi a vendu à monsieur Ahmed Mannai le fonds de commerce exploité en tant que station de lavage d'automobiles sis à 33 avenue Chotrana Borj El Wazir Adana où se trouve leurs adresses respectives.

Cette vente a été publiée au journal Assabah le 17/02/2021.

Toute opposition sera faite auprès de l'acheteur à son adresse dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette vente au journal officiel de la République Tunisienne.

2021400364FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé rédigé par Maître Moncef Abbachi Avocat à Tunis en date du 4 février 2021 enregistré à la recette des finances Cité Ezouhour le 10/02/2021 quittance M008265 enregistrement 21200176 Mr Ahmed Abbachi a vendu à Mme Rym Saidi le fonds de commerce exploité dans la vente des fruits secs dans le local commercial sis au n°2 Cité Ezzouhour 4 - Tunis et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Cet avis a été publié au quotidien El-Chourouk daté du 17/02/2021.

Les oppositions auront lieu pendant le délai légal auprès du cabinet de Me Moncef Abbachi sis au 5 Rue Benghazi - Lafayette 1002 Tunis.

2021400374FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'el Menar le 10/02/2021 sous le n°21200352 quittance n°MO09994. M Jridi Houssem sis à la rue 10133 n°29 Dibozville, a vendu à M Dachraoui Anwer sis à la rue 6946 n°27 Entilaka Tunis la totalité du fonds de commerce, avec tous ses éléments corporels. Le dit fonds de commerce est exploité au local sis à la rue 6946 n°27 Entilaka Tunis.

Cet avis a été publié à la page 6 du journal« le temps »du 13/02/2021.

Les oppositions au paiement du prix doivent être présentées au bureau de l'avocat Lassewed Mustafa sis à l'avenue Habib Bourguiba n°63 Mannouba dans les 20 jours au plus tard suivant l'insertion de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2021400375FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'el-menar le 28/01/2021 sous le n°21200207 quittance n°MO06789. M Ben Guirat Chokri sis à la résidence elfolla 1 Elmourouj 4, vendu à M Jridi Houssem sis à la rue 10133 n°29 diobzville la totalité du fonds de commerce, avec tous ses éléments corporels. Le dit fonds de commerce est exploité au local sis à rue 6946 n°27 Entilaka Tunis.

Cet avis a été publié à la page 6 du journal «le Temps» du 13/02/2021

Les oppositions au paiement du prix doivent être présentées au bureau de l'avocat Lassewed Mustufa sis à l'avenue Habib Bourguiba n°63 Mannouba dans les 20 jours au plus tard suivant l'insertion de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2021400376FCCC2

Location gérance libre

Location gérance libre d'un fonds de commerce

Par acte sous seing à la municipalité de Mégrine le 5 février 2021, enregistré à la recette des finances rue de la Gare Tunis en date du 10 février 2021 sous le n°21300713, quittance n°M007721, Monsieur Yaser Ben Mouldi Nouichi titulaire de la CIN n°04618477 délivrée le 14 novembre 2018 à Tunis, a loué à titre de gérance libre à la société Carthage Horticulture, représenté par son gérant Monsieur Ridha Ben Salah Ben Amor Sahbani CIN n°08396337 délivrée le 8 octobre 2014 à Tunis le fonds de commerce situé à 37 rue Ahmed Tlili Tunis, affecté pour tous types de commerce pour une période de quatre ans renouvelables.

2021R00387FCCC3

Gérance libre

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13/9/2019 enregistré à la recette des finances, à la route de Tunis, Sfax, le 19/9/2019, Quittance n°M089253, Enregistrement n°19303152. La Société EL-MAZRAA Loueur, dont le siège social est au POULINA, GP1 Km 12, Ezzahra, Ben Arous, Identifiant unique n°0035723T, donne en gérance libre à Madame Souhir Bent Ali Ben Taher Charfi, demeurant à la route Mahdia Km 3 Impasse Bouassida, Sfax, un fonds de commerce destiné à la vente de viande de volailles et dérivés et des produits emballés situé à la route Saltnia Km 5, Sfax, à compter du 01/10/2019.

Cet avis est publié au Journal Le Quotidien le 9/02/2021.

2021R00392FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Ariana le 02/6/2020 quittance n°43358 sous le n°20302410 Mr Monji Ben Ferjani Ben Abdelaziz Ajanki a loué le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis 11 rue Soukra Km 1 Ariana et dont l'activité est Vente Fruits secs à Mr Sofien Aouinet.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains du locataire à l'adresse du fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal Achorouk le 18/02/2021.

2021R00394FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant un contrat sous seing privé en date du 13/01/2021 enregistré à la recette des finances de Mareth le 25/01/2021 Quittance n°MO3436, enregistrement n°2130073 Mr Kadri Kamel titulaire de C.I.N n° : 05803378 délivrée à Tunis le 23/9/2017 a loué en gérance libre le fonds de commerce destiné comme café "الفنجان الذهبي" situé à l'Avenue Jamel Abdennacer à Mareth à Mr Batehri Abdelfatteh titulaire de la CIN n°05874013 délivrée à Tunis le 27/2/2017 demeurant à la région de Betahra à Mareth.

Cette location est conclue pour une durée de deux ans à compter de 01/01/2021 au 31/12/2023.

A noter que l'acte de location du fonds de commerce a été publié le 27/01/2021 dans le journal Achourouk et dans le journal le Quotidien.

Les oppositions auront lieu chez le locataire à l'adresse de fonds de commerce sus-indiquée durant les 20 jours qui suivent la publication de cet avis au JORT.

2021R00412FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Monastir le 22/12/2020 sous le n°20306278 et quittance 59636 la société La3M ELECTRO BEN FREDJ titulaire de l'identifiant unique 1198226Q a loué à Mme Mariem Trabelsi titulaire de CIN n°06939337 et l'identifiant unique 1568768C la totalité de fonds de commerce sise à l'Avenue de l'Environnement Rue Iben Khaldoun 5000 Monastir.

Le présent avis a été inséré aux journaux le Quotidien et Echourouk du 17/02/2021.

2021S00197FCCC3

Location d'un fonds de commerce

MF : 1707626P-N-C-000

Suivant contrat enregistré à la recette des finances de Victor Hugo Sousse le 4/02/2021 sous le numéro 1300395 quittance n°M005900, Monsieur Nader Ben Khlifa Ismaiil a loué à Monsieur Ramzi Ben Maki Balloum Tout le fonds de commerce à titre de gérance libre du local sise à la Rue Mongi Grira Sahloul 4 Sousse à une période de 2 ans à partir du 01/01/2021 pour exercer le commerce d'alimentation générale en détail.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Essahafa et La Presse en date du 17/2/2021.

2021S00199FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance Libre

Suivant contrat en date du 18/11/2020 enregistré à la recette des finances de Halk El Oued le 21/01/2021 sous le n° d'enregistrement 21300277 quittance n°M005566 Mme. Samia Bent Hédi Chmissette a loué en gérance libre un fonds tout commerce destiné pour la vente des poissons avec tous ses éléments matériels et moraux sis à l'avenue Khaled Ibn Al Walid n°1 Laouina - Tunis à Mr. Moncef El Ghali.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains du locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 18 février 2021.

2021400334FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP du 23/12/2021 enregistré à la recette des finances de Midoun le 01/02/2021 quittance n°M006268 enregistrement n°21300370, Monsieur Lazhar Abassi demeurant à Elmay Jerba, a loué à Monsieur Moussa Abassi demeurant à Cité Ennour Ben Guedane, le fonds de commerce d'une superette situé à la zone touristique en face de l'hôtel Ettaoufik Midoun, Jerba, pour une durée d'une année allant de 01/01/2021 jusqu'au 31/12/2021.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Achourouk du 9/02/2021.

2021400351FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé légalisée de signature en date du 02/02/2021 à la municipalité de Mateur Bizerte; enregistré à la recette des finances de Mateur en date du 11/02/2021 quittance M007412; Enregistrement 21300264 Monsieur Mustapha Houaji a donné en location gérance à Mde. Ismahene elmakhsoumie, la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels, sis au 05 cité Khamouma, au prix de 15.600.000 dinars déposés entre les mains de l'acquéreur jusqu'à l'expiration du délai légal. Toute opposition sera effectuée au cabinet du Maître Khoualdia Hanen sis au 55 Rue de Kheryedine Pacha Montplaisir Tunis, Tel : 71.905.548. Cette annonce a été publiée au quotidien «le temps» (ordre d'insertion 15265 du 13/02/2021).

2021400369FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

1) Nom de l'association : Coopération internationale - COOPI Tunisie

2) Type de l'association : Développement économique et social

3) Objectifs de l'association :

- Activité humanitaire, par exemple la mise en œuvre d'interventions visant à protéger la cohésion sociale et l'éducation

- Coopération pour le développement, par exemple pour stimuler l'intégration dans le domaine du travail au profit des groupes vulnérables et des jeunes sans emploi.

- Contribuer au renforcement des petites et moyennes entreprises

- Coopération avec les associations locales, les organisations non gouvernementales et le secteur privé

- Coopération avec les institutions tunisiennes.

4) Adresse : Immeuble Net Immobilier, n°A 4-2, Rue du Lac constance, Berges du Lac 1.

5) Membres du comité :

Président : Mr Jalel Bouslah

Vice-présidente : Mme. Silvia Finzi

Trésorier : Mr Antonio Trimarchi

Consultante : Mme. Maira Fiorini.

2021T00155APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Tunisienne pour la Recherche en Immuno-Oncologie

Siège : 50 Avenue Nouvelle Air centre médical Ennasr cabinet C5.1 Nassr 2 Ariana

Sujet de l'association : Scientifique,

Objectifs :

- Contribuer à la recherche, présenter des études et mener des tests cliniques pour lutter contre le cancer grâce à l'immunothérapie en oncologie

Contribuer à diriger et guider le personnel médical et paramédical et les pharmaciens dans le domaine de la lutte contre le cancer

Faire le lien avec les associations, organisations et structures similaires en termes d'objectifs de l'intérieur et de l'extérieur

Présidente : Mme Monia Zeghal

Secrétaire général : Mr Maher Kharrat

Trésorière : Mme Imene Limayem Blouza.

2021T00156APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association générale des retraités.

Adresse : 42, avenue de la liberté 1001 Tunis.

Objectifs :

- La veille à la construction d'une société basée sur la justice, la solidarité et la modernité.

- La mise en œuvre du rôle des retraités dans la vie générale et notamment l'action bénévole.

- Promouvoir les actions sociales au profit des retraités.

Membres fondateurs :

Président : Abdelaziz Zouari

Vice-président : Chihi Labidi

Secrétaire général : Manel Makni

Trésorier : Abdelmajid Zakraoui

2021R00280APSF1

Constitution d'une association

- Nom "ZOOM sur la Mornaguia"

- Siège de l'association : N°5, Rue Taha Hussein Cité Bassatine Mornaguia, 1110, Manouba,

Tunis, B.P 118.

- Objectifs de l'association : Participation aux suivis des préoccupations des citoyens de la Mornaguia pour le développement économique et social de la région - organisation des activités culturels et de divertissements dans la région - préservation de la propreté et de l'environnement et la valorisation de l'héritage culturel de la région - coopération national et international avec les associations et organisations similaires

Président : Malek Ezzahi

Secrétaire général : Mohamed Ali Houimli

Trésorière : Emna Mansour

Membres : Jawher Zbidi - Zied Ayari - Sofien Farjaoui - Hssan Gabsi - Seifeddine Jelassi - Safa Mansour.

2021R00359APSF1

«Syndicat des copropriétaires de l'immeuble SAFI «Le 24» sis à la route de Tunis km6 Sakiet Ezzit - Av. Mongi Slim - Sfax

En vertu du PV de l'AGC de l'immeuble SAFI «LE 24», du 22 décembre 2020, enregistré à la recette des finances le 8 février 2021, sous le n°21800672, quittance M000728, le syndicat des copropriétaires de l'immeuble SAFI «LE 24 » est constitué, sis à la route de Tunis km6 - Sakiet Ezzit - Av. Mongi Slim - Sfax

Et en vertu de ladite PV, et après les élections, le syndicat est composé de :

- Mr Safi Slaheddine : Président du syndicat

- Mr Daoud Mohamed : Trésorier

- Mr Yaïch Mohamed : Membre

Le syndicat des copropriétaires de l'immeuble SAFI «LE 24» entame ses travaux officiellement le 01 janvier 2021».

2021X00200APSF1

Constitution d'une association

Nom d'association : Jendouba Monuments et célébrités

Siège : Complexe culturel Omar Saidi Jendouba.

Objectifs :

- Contribuer à sauvegarder les monuments historiques et évaluer le patrimoine matériel et immatériel de la région.

- Faire des partenariats avec des associations et des organisations à l'échelle nationale et internationale.

Membres :

Président : Helmi Ghazouani

Secrétaire général : Malek Mahjoubi

Trésorier : Amor Merisni.

2021400339APSF1

Constitution d'une association

Conformément aux dispositions du décret-loi n°2011-88 du 24 septembre 2011 portant organisation des associations et selon les statuts et le dossier de constitution adressé au secrétariat général du gouvernement en date du 27 août 2020 il a été constitué l'association tunisienne des arts - pour un avenir meilleur.

Objet de l'association :

- Œuvrer pour l'encouragement artistique dans le domaine de la musique

- Contribuer à la création dans l'artisanat local

- Contribuer dans le développement des arts à travers la technologie numérique.

Siège : Hôtel Golf Résidence, 4089 Port Kantaoui, Sousse.

Président : Anis Ammar

Secrétaire général : Fraj Ben Ameur

Trésorier : Malek Mattout.

2021400342APSF1

Constitution d'un syndic

Suite au procès-verbal constituant du 27 septembre 2020 enregistré auprès de la recette des finances Ettadhamen le 28 janvier 2021 sous le n°21700388

Constitution d'un syndic d'habitation : Syndic résidence Amal

Adresse : Résidence Amal jardins d'el Menzeh1 Code postal 2094

Date de l'assemblée constituante : 27 septembre 2020

Membres du syndic et fonctions :

Président : Garci jalel

Secrétaire général : Ferial Chaari

Trésorier : Ahmed Ayadi

Trésorier adjoint : Zied Hili.

Membres :

Jamel Chaari

Maher Essalah

Mohamed Ali Ben Tahar.

2021400350APSF1

Constitution de Syndic

Complexe Administratif et Commercial «Farah 67»

En vertu du procès-verbal de réunion en date du 5 février 2010 enregistré à la recette des finances palais des finances Ariana, enregistrement n°10700904, quittance n°M015127.

Il a été constitué le syndic :

- Dénomination : Syndic du centre Administratif et commercial FARAH 67

- Adresse : Centre Farah 67, Avenue Habib Bourguiba, Ariana

Membres du syndic :

- Mr Chiheb Khiari

- Mr Nourddinne Ksouri

- Maître Meriem Boujneh

- Maître Halima Tijeni.

2021400366APSF1

Homologation de résolutions

Nomination d'un nouveau Bureau de Syndic

Syndic Co-propriétaire Résidence Immeuble ESSALAMA

Avenue Habib Thameur - Nabeul

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale en date du 01/7/2020 enregistré à la recette des finances de Nabeul le 12/02/2021 sous le n°201800543 quittance n°M010973 et déposés à la municipalité de Nabeul le 13/01/2021 la nomination d'un nouveau bureau de syndic.

Président : Mr Jamel Kraiem

Vice-présidente : Emna Khemiri

Trésorière : Wafa Challouf

Secrétaire général : Hazar Gorrab

Membres : Hamadi Kaabar - Houda Nouisser.

2021T00154APSF2

Homologation de résolutions assemblée générale

Syndicat Résidence Jinane Erriadh Ennasr 2 Tunis

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du syndicat des propriétaires de la Résidence Jnane Erriadh Ennasr 2 tenu au siège du syndicat demeurant à Jinane Erriadh Ennasr 2 Tunis enregistré à la recette des finances Montplaisir Tunis le 5 février 2021 Quittance M010736 n°21800688 ont été adoptées les résolutions suivantes :

1- Election de Monsieur Souheil Meziou Président du syndic

2- Monsieur Walid Njah Trésorier du syndic

3- Messieurs Mohamed Bouhdiba et Mohamed Jallouli Membres.

2021400354APSF2

Syndic Immeubles AMAL A et B au 8 et 10 Rue de Grenade Manar 1 Tunis

Par P.V d'A.G du 20/12/2020 enregistré à la R.F Manar le 30/12/2020 sous le n°20802597 quit. n°M063846 et règlement intérieur déposés à la municipalité le 16/2/2021, les copropriétaires ont élu pour 3 ans renouvelables : Mehdi Ben Abdallah (président), Anouar Sdiri (secrétaire général), Skander Hamza(trésorier), Jamel Abid (membre).

2021400357APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Wahiba Mankai

Avocat à la cour de cassation

Avenue de la République espace Kochkach Hammamet

Tel : 72 263 330

MF : 723632/Y

Les poursuivants :

- Rabha Jmaa, CIN 01772522, demeurant à rue Elmsatra Nabeul.

- Alia Jmaa, CIN 01621213, demeurant à Sidi Elmahrsi 3 Nabeul.

Tawfik Jmaa, CIN 01832016, demeurant à la rue Elmotanabi Wed Souhil Nabeul, représenté par Maître Wahiba Mankai, avocate à la cour de cassation, Avenue de la République Espace Kochkache étage n°1 Hammamet Nabeul, matricule fiscal n°723632/Y.

Les copropriétaires :

- Mohamed Jmaa, demeurant à Sidi Elmahrsi 3 Nabeul.

- Abdel Aziz Jmaa, demeurant à l'Avenue Habib Thamer Wed Souhil Nabeul.

- Khaled Jmaa, demeurant à Café Nassim Wed Souhil Nabeul.

- Hamda Jmaa, demeurant à la Rue Ibnjazar Wed Souhil Nabeul.

- Mourad Jmaa, demeurant à la Rue Elmotanabi Wed Souhil Nabeul.

L'avocate poursuivante : Maître Wahiba Mankai, avocate à la cour de cassation, Avenue de la République Espace Kochkache étage n°1 Hammamet Nabeul, matricule fiscal n°723632/Y.

Titre exécutoire : La décision n°921 rendue par le tribunal de première instance de Nabeul en date du 29/12/2016 a fait l'objet d'un recours en appel, cet appel a été rejeté lui même formellement par un jugement rendu par la cour d'appel de Nabeul en date du 18/12/2018 et sous le n°28660

Ce dernier jugement a été signifié par l'huissier Monsieur Ridha Chaabane dans son constat n°11239 en date du 10/6/2019.

Ce jugement en appel n'a fait l'objet d'aucun recours en cassation comme le prouve l'attestation de non recours en cassation sous le n°4326 en date du 23/8/2019.

L'immeuble à vendre : (suivant l'expertise établi par l'expert Mr Mohamed Ben Chikha le 9/11/2020)

La totalité du lot n°1 du lotissement «Habiba Jmaa» Nabeul approuvée le 14/7/1983 d'une superficie totale de 365 m², objet du titre foncier n° 596983 Nabeul sis à Wed Souhil Nabeul de limitée au nord par les lots n°2, 3 et 4 du même lotissement, à l'Est par le lot n°5, à l'Ouest par une rue d'une largeur de 9 m, au Sud par un immeuble appartenant à "Mr Jdidi".

L'immeuble, objet de la vente, s'agit d'une construction ayant deux étages :

- Un rez-de-chaussée de 320 m² composé de deux garages et un escalier qui permet d'accéder au 1er étage.

- Un 1er étage s'agissant d'un appartement qui se compose d'un salon, 4 chambres, une cuisine, une toilette, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie totale de 210m².

- Le garage ayant une superficie de 160 m² du rez-de-chaussée est exploité comme atelier de menuiserie par Mr Fathi Ouinti, le 2ème garage ayant une superficie de 40 m² est fermé sachant que ce dernier est sous l'exploitation de

Mr Hamda Jmaa qui habite le local du 1er étage avec sa famille.

La mise à prix : Quatre cent soixante mille huit cent quatre dinars (460.804.000 D) estimée par l'expert Mr Mohamed Ben Chikha datant du 9/11/2020 suite à une ordonnance sur requête du président du tribunal de première instance de Nabeul le 14/02/2020 n°54310 sans les frais de poursuite qui seront fixés le jour de l'audience.

La visite de l'immeuble : la visite de l'immeuble est permise tous les jours de la semaine de 9h matin à 18 h.

Condition de participation aux enchères :

- Les étrangers ne peuvent participer à l'adjudication qu'après avoir obtenu l'autorisation du gouverneur de Nabeul, et nul ne peut participer qu'après avoir consigné le tiers du prix mis au préalable ou présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

- La participation aux enchères se fera par l'intermédiaire d'un avocat.

Pour prendre connaissance du cahier des charges, il faut s'adresser au greffe de la chambre des saisies immobilières au tribunal de 1ère instance de Nabeul ou au bureau de l'avocate poursuivante Maître Wahiba Mankai, Avenue de la République espace Kochkache 1er étage Hammamet Nabeul pendant les heures de travail.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le lundi vingt deux mars deux mille vingt et un (22/3/2021) à partir de 9h du matin à la salle de vente immobilière du tribunal de 1ère instance de Nabeul, rue Tayeb Elmihiri Nabeul.

2021T00145VEPA1

Cabinet Chaker Avocats

M.F : 1139464/A/A/M/000

Tél : 71.257.859

A la demande : de la BIAT chez ADR 5 Rue Talleyrand Tunis.

Contre : Anis Hmida Rue Farhat Hached Béni Hassen CIN 06788903.

A la diligence de Cabinet Chaker avocats représenté par Maître Yahia Chaker 38 Rue Ghandi Tunis.

Immeuble à vendre : terrain sis à Béni Hassen Rue Farhat Hached divisé en un 1er lot de 182 m² comprenant un logement de 91 m² bâtis composé de 3 chambres, couloir, séjour, salle de bain, véranda, cuisine et salle d'eau et un 2ème lot de 140 m² comprenant un logement de 2 chambres, cuisine, salle d'eau et patio de 78 m² bâtis.

Mise à prix : 108.988d800 après réduction de 40 % frais en sus.

Date et lieu de la vente : Mercredi 17/3/2021 devant le Tribunal de 1ère instance de Monastir à 9H.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2021T00147VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Younes Hached

Avocat auprès de la cour de cassation

38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana

Tél : 71.709.742/ Fax : 71.709.778 - 71.709.776

MF: 509782P/A/P/000

PARTIE POURSUIVANTE : ATTIJARI BANK (ex Banque du Sud) dûment représentée par son Directeur Général ayant son siège social à Tunis, 95 rue de la Liberté domiciliée au cabinet de son avocat Maître Younes Hached sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana.

Avocat poursuivant : Maître Younes Hached 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana.

La partie saisie : Hamouda Jamaii, gérant de société, CIN n°00594174, demeurant à Raouad route la plage prés de la mosquée Ariana Nord.

L'immeuble saisi : La totalité des parts indivises soit 236291.500/8870400 parts revenant à titre de propriété à la partie saisie dans l'immeuble objet du TF n°33874 Ariana dénommé "BHAR LAZRAG 25".

Les dites parts indivises consistent en un terrain nu constructible sis à Raouad plage dans une zone, d'habitation à haute densité en pleine expansion donnant sur une route principale menant à Gammarth. Le terrain est clôturé et abrite une construction d'environ 20 m².

Les charges : les parts indivises ne sont grevées que des charges suivantes :

Une hypothèque volontaire à hauteur de (25.000,000DT) inscrite le 21/10/2005 (Vol Ariana 113 n°645) au profit de ATTIJARI BANK.

- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 7/10/2020 (Vol Ariana 2/2020 n°2546) au profit de saisissant.

Mise à prix : La mise à prix des parts indivises est fixée à (96.250,000 DT)

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu lundi le 22/3/2021 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance du l'Ariana.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance du l'Ariana.

2021T00157VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Younes Hached

Avocat auprès de la cour de cassation

38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana

Tél : 71.709.778 - 71.709.776

Fax : 71.709.742

MF : 509782P/A/P/000

Partie poursuivante : Société Aures Gros dûment représentée par son Gérant SARL, RC : B014491207, ayant son siège social à la rue 8600 n°28 zone industrielle Charguia, 2035 domiciliée au cabinet de son avocat Maître Younes Hached sis à l'Immeuble Essaâdi Bloc C-D Bureau n°11-12 - 3ème étage El Menzah 4 Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Younes Hached sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana

La partie saisie : Hichem Ben Maad, Titulaire de la CIN n°07010539 demeurant à 1/ 71 rue Taieb Kassab, Morneg, Ben Arous, 2/ son domicile élu auprès de la société rapide pièce auto sis à 43 avenue de France, Ben Arous, 3/ au cabinet de son avocat Maître Hamadi Ghorbel, sis à la rue Abou Baker AL Moutawakel, Avenue de Japon, immeuble Ennassim 1er étage, Bureau 05 Montplaisir 1073 Tunis.

L'immeuble saisi : La totalité de l'immeuble revenant à titre de propriété à la partie saisie objet du TF n° 10761 Ben Arous dénommé "AHLEM" d'une superficie totale de (05 a 27 ca) sis à Morneg, au bord de la route de Sidi Saad qui consiste en un terrain rectangulaire d'une superficie de 527 m² nu sauf quelque décorations.

Les charges : Le titre est grevé des charges suivantes :

- Une hypothèque volontaire à hauteur de (167.000,000 D) inscrite le 16/4/2014 au profit de Attijari Bank.

- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 30/11/2020 au profit de saisissant.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à (368.900,000 D).

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu jeudi le 18/3/2021 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance du Ben Arous.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance du Ben Arous.

2021T00158VEPA1

Vente aux enchères

Maître Neggazi Jamel

Avocat

Avenue de la République - Grombalia

Matricule fiscal : 1191194/V/P/000

Tél : 72.214.173/94-553-525

1/ Le créancier demandeur de la poursuite judiciaire : La banque AMEN BANK, une société anonyme, en la personne de son représentant légal, inscrite au registre de commerce relevant du tribunal de première instance de Tunis, sous le n°176041996B, son siège social sis à l'Av. Mohamed V - Tunis (en sa qualité de créancier hypothécaire).

2/ Le débiteur assigné de la saisie : Seifeddine Ben Habib Ben Hassine, titulaire de la CIN numéro 09177934, son domicile sis au numéro 39 bis Rue Curawan - La Manouba (en sa qualité de débiteur hypothécaire)

3/ L'avocat chargé de la poursuite : Me. Neggazi Jamel, avocat près la cour d'appel, son étude sise à l'avenue de La République Grombalia - Nabeul.

4/ Désignation du bien immobilier objet de la saisie :

Les biens immobiliers objet de la vente sont deux appartements et un local commercial d'un immeuble moderne sis à l'Avenue Habib Bourguiba - Hammamet, sa délégation, gouvernorat de Nabeul, objet du titre foncier numéro 558561 Nabeul, dénommé «FAOUSTOU», limités à l'Ouest et à la Kebla, par l'école préparatoire Abou Elkacem Chebbi, à l'Est par l'Avenue Habib Bourguiba et au Fonds par Amen Bank. Ils comprennent toutes les utilités nécessaires. Le premier appartement numéro A 1-1 : est situé au premier étage, du type S+3, qui contient un salon, 3 chambres à coucher, une cuisine bien équipée, une salle de bain, des WC, dont la superficie est d'environ 93m², tandis que le deuxième appartement numéro A 2-5, est au deuxième étage, du type S + 1, composé d'un salon, d'une chambre à coucher, d'une cuisine, une salle de bain, dont la superficie est d'environ 88 m², alors que le local commercial est situé au rez-de-chaussée sous le numéro A-2, dont la superficie est de 100 m², en soulignant que les deux cuisines sont bien équipées : armoires, matériel électroménager de lux, les murs extérieurs sont en brique double cloison d'une épaisseur de 35 cm, les murs intérieurs sont couverts en brique ordinaire d'une épaisseur de 10 cm et le sol est pavé de parterre de lux, les murs des salles de bains et de la cuisine sont couverts de céramique et la menuiserie est en bois de lux pour les portes et en aluminium pour les fenêtres, avec des stores en PVC, avec des moteurs électriques et les matériaux ferreux, sanitaires et électriques sont de très haute qualité et la peinture est à l'eau.

5/ Le prix d'ouverture du bien immobilier à vendre :

Le prix est de un million cent quatre vingt quatre mille dinars (1 184 000 d 000), sans considérer les frais de la poursuite qui seront déclarés le jour de l'audience, et ce comme suit :

- La valeur de l'appartement numéro A 1-1, sis au premier étage est de : Quatre cent vingt mille dinars (420 000 d 000),

- La valeur de l'appartement numéro A 5-2, sis au deuxième étage est de : Deux cent soixante quatre mille Dinars (264 000 d 000),

- La valeur du local commercial sis au rez-de-chaussée sous le numéro A-2 est de : Cinq cent mille dinars (500 000 d 000).

6/ Date et lieu de l'enchère :

Le lundi correspondant au vingt deux mars deux mille vingt et un (22/3/2021) près l'arrondissement des ventes immobilières du Tribunal de Première Instance de Grombalia à partir de neuf heures du matin.

7/ Conditions de visite du bien objet de la saisie :

Le bien objet de la vente peut être visité tous les jours. Afin de consulter le cahier des charges, vous pouvez contacter le greffe du Tribunal de Première Instance de Grombalia ou l'avocat chargé de la poursuite. Pour participer à l'enchère, il faut déposer le 1/3 du prix d'ouverture à la trésorerie générale de la Tunisie ou présenter un chèque certifié solvable ou une garantie bancaire irrévocable et charger un avocat à cet effet. Quant aux étrangers, ils doivent obtenir l'autorisation du gouverneur.

2021R00381VEPA1

Etude Maître Ben Romdhane Noureddine

Avocat à la cour de cassation

Avenue de la Paix Grombalia immeuble Dendena

2ème étage bureau numéro 9

Adjudication immobilière

En vertu de l'article 418 c.p.c.c et suite aux poursuites immobilières encourues par le saisissant Mohamed Ben El Hedi Ben Salem Ben Hassen agriculteur demeurant à Boushem Machrouha Bou Argoub gouvernorat de nabeul en vue de liquider sa dette due au saisi Mourad Ben Alaya Ben Salah Ben Mohamed Khrebiche agriculteur demeurant à Bou-argoub gouvernorat de Nabeul.

L'avocat poursuivant : Maître Noureddine Ben Romdhane avocat à la cour de cassation dont le bureau sis à avenue de la Paix immeuble Dendena 2ème étage bureau n°9 Grombalia annonce qu'il procèdera à l'adjudication de 2114.318 parts indivises revenant au saisi dans l'immeuble dénommé «ettela74» objet du titre foncier n°633.330 Nabeul sis à el Machrouha délégation de Bou-argoub gouvernorat de Nabeul et contenant 13290 parts et se composant de la parcelle n°777 à vocation agricole qui couvre dans sa majorité des arbres d'orange traditionnelles et des figues de barbarie dans la partie restante sa superficie totale est de 13290m² assujettie à un droit de servitude inscrit au profit de la société tunisienne des conduites du gaz à travers le pays tunisien (sotugat) à la conservation régionale foncière de Nabeul le 12/11/2013, sous le n°13330 volume 13/01 et réservé au passage de la conduite du gaz.

Ceci étant la mise à prix a été fixée par l'expert désigné à dix sept mille neuf cent vingt dinars neuf cent soixante et un millimes (17920.961) sachant que l'adjudication aura lieu à l'audience du lundi 15 mars 2021 à partir de 9 heures du matin et les heures qui suivent devant la chambre des saisies immobilières du tribunal de première instance de Grombalia sise à l'avenue de la Paix Grombalia notant que l'immeuble dont les parts sont saisies peut être visité à son siège à tout moment tous les jours de la semaine sans conditions préalables.

2021R00388VEPA1

Vente aux enchères publiques

A la demande de : Hechmi Weness, employé à l'étranger, son domicile élu au bureau du maître Mdaghi Lotfi avocat à la cour de cassation demeurant avenue du Koweït immeuble tour bleu Hammamet.

Partie saisie : 1/ Khadija Mbarek, 2/ Haifa Weness 3/ Sabrine Weness 4/ les héritiers de Chadlia Jamali ses fils : Ezzedine, Habiba, Mohsen, Foued, Hechemi, Chemsedine, Weness, 5/ les héritiers de Hassiba Weness, soit son marie Chedly Atrous, et ses fils : Leila, Amal, Aliaa, Hamed, Kawther, Merfet, Mohamed, et Mohamed Sahbi, Atrous.

A la diligence : de maître M'Daghi Lotfi, avocat a la cour de cassation, demeurant a avenue du Koweït, immeuble tour bleu Hammamet. M.F /P/A750377/F000.

Immeuble à vendre : une villa objet du titre foncier n°561061 Nabeul, nommé *dar essaada* d'une superficie 397 m², constitué de deux étage, style américain, entouré d'une jardin.

Mise à prix : le prix est à cinq cent quarante et un mille, quatre cents cinquante dinars (541.450.000 dt)

Date et lieu de la vente : Lundi 15 mars 2021 à partir du 9 heures du matin devant la chambre des saisies immobilières du tribunal du 1ère instance de Grombalia.

Visite de l'immeuble : Objet du vente et possible tous les jours, selon l'horaire administratif.

2021R00409VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction de la mise à prix de 40%

Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques de l'immeuble ci-dessous mentionné le mercredi 24/3/2021 à l'audience des criées du tribunal de 1ère instance de Monastir à 9h du matin dans son prétoire habituel.

L'Avocat poursuivant : Maître Ahmed Laouiti Place Leader Cité Trabelsia Monastir MF : 646195 Q/P/M/000.

Le poursuivant : La Banque de l'Habitat (S.A) représentée par son Président Directeur Général, ayant son siège social à l'Avenue Mohamed V Tunis MF : 24588 W/P/M/000

Contre : 1) Héritiers Fatma El Mili (Créancier Principal) : Mohamed El Assad Ben Abderahmen - Anouar Ben Abderahmen - Sonya Charfeddine - Mondher Charfeddine - Hayet Charfeddine - Fatma Charfeddine - Abdelkrim Charfeddine

2) Mohamed El Assad Ben Abderahmen (en sa qualité de caution réelle solidaire et hypothécaire) Demeurant Tous à la rue Nebhana Bouhjar gouvernorat Monastir.

Immeuble mis en adjudication : L'immeuble nommé «Dar Essada» du titre foncier n°16974 Monastir appartenant au cautionnaire solidaire composé d'une seule parcelle dont la superficie totale de 406 m², à usage d'habitation correspondant à une maison en cour de construction au premier étage et un studio au rez-de-chaussée sise à Bouhjar délégation Lamta Sayada Bouhjar Gouvernorat de Monastir.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 113.680.200 DT outre les frais de poursuite plus les frais de la 1ère adjudication fixée à 4870.197 D, plus les frais de la 2ème adjudication.

Les charges : Une hypothèque volontaire à hauteur de 20.000.000 inscrite le 19-5-1999 (Vol 2 n°297) au profit de la BIAT.

Une hypothèque volontaire à hauteur de 33.000.000 inscrite le 13-3-2000 (Vol 4 n°92) au profit de la BIAT Une hypothèque volontaire à hauteur de 10.000.000 inscrite le 23-11-2000 (Vol 4 n°532) au profit de la BIAT.

Commandement saisie immobilière inscrite le 11-11-2019 au profit de la BIAT.

Visite de l'immeuble : Chaque jour, et pour plus d'information consulter le cahier de charge déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

Participation aux enchères : Se fait par l'intermédiaire d'un avocat après avoir consigné le 1/3 de la mise à prix ou avoir produit un chèque certifié ou donné une garantie bancaire irrévocable du même montant.

2021S00195VEPA1

Vente d'un fonds de commerce

Maître Ben Hassine Sami

Huissier de justice

Titulaire de la maîtrise en Droit et diplômé de l'Institut supérieure de la magistrature

Rue d'Italie Imm. El Bochra

Tel : 73.227.066

Fax : 73.227.063

Matricule Fiscal : 794256/L A P 000

L'huissier de justice ci-dessus annonce qu'il va vendre aux enchères publiques le jeudi 4/3/2021 à 11H du matin au siège du fonds de commerce :

Un fonds de commerce en tant qu'un café connu sous le nom "LATINO" (précédemment "misk ellil") avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à la rue Azouz Boukhris cité Sahloul Sousse.

Créancier demandeur de poursuite : Isam Smida, sis à cité 7 Novembre Ksibet Sousse.

Débiteur saisi : Abd Erraouf Mrad, C.I.N 02990931, le seul identifiant n°0922813K (registre de commerce précédent A2768902005).

La mise à prix : cent cinquante cinq milles quatre vingt dix dinars (155.090.000d).

Toute personne peut visiter et consulter le cahier de charges auprès de l'huissier de justice durant la semaine.

Pour toute personne voulant participer à la vente doit consigner 10% du prix suivant un chèque certifié ou en espèce auprès de l'huissier de justice.

L'adjudication ne sera prononcée que lors de paiement du prix et des frais suivant un chèque certifié ou en espèce.

2021S00203VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, dont le siège social est à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Abdelhamid Ben Hsin Alaya CIN 05822626 demeurant à l'avenue de la Liberté Ghannouch Gabès.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «Dalila» objet du TF n°110273 Sfax d'une contenance de 42615 m² sis à 8 km de la délégation de Ghrayba et à 3 km de la route enrobée via des pistes cahoteuse consistant en un terrain de forme oblique son niveau est haut et non plat situé au pied de la montagne et les ruisseaux de vallées, sa position est pauvre et loin de l'électricité et l'eau potable au coté est existe une piste et des barrières de sable, la terre est plein de pierre de différents tailles, les terrains adjacent du coté ouest sont complantes par quelques oliviers et autres arbres.

Il est délimité du coté est par la parcelle n°68, 79 et 80, du coté ouest par la parcelle n°81, 71 et 82, du coté sud par la parcelle n°68 et du coté nord par la parcelle n°80 et 79.

Mise à prix : (25.569.000) après la réduction du prix du 40%.

La date et lieu de la vente : le 31/3/2021 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2021X00180VEPA1

Adjudication aux enchères publiques

Cabinet maître Karray Rached

Avocat à la cour de cassation à Sfax

Tel : 74 299 083

L'adjudication aura lieu le mercredi 17/3/2021 à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance Sfax 2 rue Ahmed Aloulou près de la CNSS Sfax el Jadida à Sfax à partir de 9 heures du matin.

Partie saisissante : la BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE BIAT demeurant à l'avenue Habib Bourguiba Tunis.

Avocat saisissant : Maître Karray Rached avocat près la cour de cassation à son cabinet sis 16 rue Arbi Zarrouk à Sfax.

Débiteurs poursuivis : 1- Société Klila et Fils demeurant au port de pêche à Sfax lotissement 6142 bloc 111 titulaire du registre de commerce numéro : B191071999 Sfax.

2- Chokri Ben Ali Rbaii demeurant avenue Bourguiba impasse Errached Gremda à Sfax titulaire de la cin numéro : 01204215.

Bien objet de la vente aux enchères : La totalité de la propriété objet du titre foncier n°34597 Sfax dénommé "al hana" sis à cité El Bahri 3 route de l'aéroport km 4 à Sfax d'une superficie de 103m² lot n° 141 morcellement du titre foncier mère n°6280 et qui consiste en un terrain où a été construit une bâtisse à deux étages.

L'étage inférieur d'une superficie d'environ 87 m² composé d'une superficie faciale non couverte qui comporte des escaliers menant à l'étage supérieur, une salle centrale un couloir, deux chambres, une cuisine, un deuxième petit couloir menant à un dressing un petit espace non couvert, à droite de la cuisine un autre petit espace non couvert.

L'étage supérieur on y accède par un escalier revêtue de marbre, d'une superficie d'environ 81 m² il comporte un petit espace couvert, une salle centrale, deux chambres, un lave main, une salle de bain, une cuisine, un couloir pourvue d'un arc et des escaliers menant sur le toit ou a été édifié une chambre de 12 m² et en son coin nord un espace de rangement des anciennes affaires.

Les deux étages sont libres de toute occupation le jour de la saisie.

Les charges grevant le titre :

Un crédit de 40 milles dinars suivant contrat inscrit le 22/9/1999 volume 3 n°44 au profit de la BIAT.

Un crédit de 30 milles dinars suivant contrat inscrit le 5/9/2006 volume 1912006 n°263 au profit de BIAT.

Saisie immobilière sur la totalité de la propriété au profit de la BIAT inscrite le 02/11/2020 volume 212020 n°2704.

Mise à prix fixée pour l'ouverture des enchères : quatre-vingt-quinze mille deux cent dinars (95.200,000 dinars)

Expert désigné : Mr Abdelaziz Sadallah n° téléphone 95183782.

Visite des lieux : Pendant tous les jours de travail et aux horaires administratives pour plus de renseignements on peut consulter le secrétariat du tribunal de première instance de Sfax où a été déposé le cahier des charges ou au cabinet de l'avocat poursuivant maître Karray Rached.

2021X00192VEPA1

Adjudication aux enchères publiques

Cabinet maître Karray Rached

Avocat à la cour de cassation à Sfax

Tel : 74 299 083

L'adjudication aura lieu le mercredi 17/3/2021 à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance Sfax 2 rue Ahmed Aloulou près de la CNSS Sfax el Jadida à Sfax à partir de 9 heures du matin.

Partie saisissante : la BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE BIAT demeurant à l'avenue Habib Bourguiba Tunis.

Avocat saisissant : Maître Karray Rached avocat près la cour de cassation à son cabinet sis 16 rue Arbi Zarrouk à Sfax.

Débiteur poursuivi : Fathi Ben Brahim Abid demeurant à la route Saltnia km 4 chez studio Msakni Sfax titulaire de la cin n°05353783.

Bien objet de la vente aux enchères : La totalité de la propriété sise dans la localité de Naktaroute Bou-Ekkazine Sfax d'une superficie de 14978 m², délimité au sud par une route goudronnée d'où son entrée, à l'est une rue .au nord une propriété appartenant à un tierce personne à l'ouest la parcelle 197.

Cette propriété est exploitée pour l'élevage des bovins il existe à son angle sud - est un dépôt en charpente d'une superficie de 391 m² il existe à son angle sud-ouest une bâtisse de 81 m² comprenant un logement composé d'une véranda côté sud trois chambres une salle d'eau une petite véranda côté sud-ouest. La propriété comporte aussi un ensemble de surfaces construites au niveau du mur ouest et nord sous la forme d'un portail couvert de tôle métallique, la propriété est clôturée de ses quatre cotés.

Mise à prix fixée pour l'ouverture des enchères : trois cent soixante-cinq mille dinars (365.000,000 dinars)

Expert désigné : Mr Ilyes Medhioub n° téléphone 98414411.

Visite des lieux : Pendant tous les jours de travail et aux horaires administratives pour plus de renseignements on peut consulter le secrétariat du tribunal de première instance de Sfax où a été déposé le cahier des charges ou au cabinet de l'avocat poursuivant maître Karray Rached.

2021X00193VEPA1

Vente aux enchères publiques après réduction

Etude de Maître Slim Bouassida

Avocat à la cour de cassation

Avenue Habib Thameur cinquième étage Bureau n°55 Sfax

Il sera procédé à la vente de l'immeuble indiqué ci-dessous au dernier enchérisseur à la chambre des ventes immobilières du Tribunal de Première Instance de Monastir et ce, le mercredi dix sept mars deux mille vingt et un (17/3/2021) à neuf heures du matin et heures suivantes.

Créancier saisissant : Monsieur Omrane Ben Halima élisant son domicile à la Société Globale de Recouvrement à son siège sis 133 Rue Moularès, Mégrine Zone

Industrielle Saint Gobain Ben Arous qui a élu son domicile légal se rapportant à cet affaire à l'étude de son Avocat Maître Slim Bouassida sise Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Slim Bouassida avocat à la cour de cassation, ayant son étude Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu cinquième étage Bureau n°55 Sfax. Sa matricule fiscale n°441 860RAP000.

Le débiteur saisi : Monsieur Mohamed Salah Boukid, sa carte d'identité nationale n° 06842079 domicilié Cité des Jardins Jammel.

Immeuble à vendre :

L'ensemble des parts indivises qui s'élèvent à 134,937 parts de la totalité des parts dont le nombre est de 6.477 parts revenant à la partie saisie et se rapportant à l'immeuble immatriculé objet du titre foncier n°44922 Monastir dénommé «El Kalia» sis au secteur de Jammel Sud, Délégation de Jammel, Gouvernorat de Monastir au niveau de la Route publique reliant Jammel à Beni Hassen et qui se compose d'une parcelle de terrain nu de forme oblique couvrant superficie totale de 6477 m².

Mise à prix après réduction 40% : La mise à prix de l'ensemble des parts appartenant au débiteur saisi indiqué ci-dessus a été fixée après la réduction de 40% par douze milles cents quarante quatre dinars 330 millimes (12.144.330 d) en sus des frais des enchères qui seront déterminés par le Turbinal.

Visite de l'immeuble : Est possible durant tous les jours de la semaine au cours de l'horaire administratif.

N.B : Pour consulter le cahier des charges, il y a lieu de contacter le greffe du Tribunal de Première Instance de Monastir ou l'Etude de Maître Slim Bouassida, Avocat à la cour de cassation, sise à l'Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Bureau n°55 Sfax.

Nul ne peut participer aux enchères que par l'intermédiaire d'un Avocat et après avoir consigné le tiers de la mise à prix.

2021X00203VEPA1

Vente devant la chambre

de l'adjudication Immobilière du Tribunal de 1ère instance de Tunis 1

Etude de Maître Mohamed Nejib Meaoui

Avocat à la cour de cassation

Ayant son Etude au 2 bis Rue de l'Argentine, Immeuble ARGENTINA 3ème étage Le Belvédère Tunis

Le mardi 30 mars 2021, et à partir de 9h du matin, et par devant la chambre d'adjudication immobilière du tribunal de 1ère instance de Tunis1, il sera procédé à la mise en vente aux enchères au meilleur disant de 466,95 parts indivises se rapportant à un paquet global de 560 parts indivises représentant l'ensemble de l'immeuble dit «BRIDIDA TUNIS» objet du titre foncier n°115314, et sis au 12 Rue Jamel Abdennaceur et 10 Rue de Suisse à Tunis.

Le demandeur d'adjudication : La société «ERRAKA» S.A.R.L. inscrite au registre de commerce du Tribunal de Tunis1 sous le n°011920720012B et Elisant. Domicile chez son avocat Maître Mohamed Nejib Meaoui 2 Bis Rue d'Argentine Immeuble ARGENTINA 3ème étage le Belvédère Tunis.

La partie saisie (débiteur) Mme Feriel Lachheb épouse Ben Jemaa en tant que (Débitrice) saisie et propriétaire des 466,95 Parts Indivises objet de la vente aux enchères Domiciliée au 98 Avenue Habib Bourguiba à Carthage et Elisant domicile chez son Avocat M. Hamadi Jazi P/C de la société d'Avocat Conseil «JUSTICIA »demeurant au n°1 Rue Mahmoud El Matri Mutuelleville - Tunis.

Mise à prix : Par expertise judicaire, la mise à prix pour les parts saisies à vendre, est fixée à quatre millions et quatre vingt quatre mille dinars neuf cent quatre vingt sept dinars et cinq cent millimes (4.084.987,500).

L'avocat poursuivant : Maître Mohamed Nejib Meaoui, avocat à la cour de cassation, ayant son Cabinet au 2 bis Rue d'Argentine, Immeuble Argentina 3ème Etage le Belvédère Tunis. Matricule Fiscal 1509629 N.

Horaire des visites : Le public peut visiter l'immeuble saisi tous les jours (sauf le dimanche) de 9h à 16h en s'adressant au gardien domicilié au rez-de-chaussée de l'immeuble.

2021400326VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude maître Mohamed Hichem Dhib

23, avenue Habib Thameur Tunis

Avocat prés la cour de cassation

Matricule fiscal : 1638262V

Tel : 71 240 385

Fax : 71.240.521

Poursuivant : Banque Tunisie - Emirats BTE Représentée par son président directeur général, ayant son siège social au 5 bis, rue Mohamed Badra, Tunis.

Registre de commerce n°140831996 B.

Partie saisie : Monsieur Zoubeir Ben Ali Rifi, demeurant au 93, route Menzel Abderrahman, cité du plomb (errassas) Zarzouna gouvernorat de Bizerte.

Avocat poursuivant : maître Mohamed Hichem Dhib, avocat prés la cour de cassation.

Désignation du bien à vendre :

Une villa à usage d'habitation, objet du titre foncier n°48893 Bizerte, sis à la rue Hédi Nouira, route Menzel Abderrahmane, Oued Roumine, prés de cimetière Zarzouna, à Menzel Jemil, gouvernorat de Bizerte. L'immeuble mis en vente est d'une

superficie de 250 m², construit en villa au rez-de-chaussée entourée de jardin sur les 3 cotés avec clôture, sur le même immeuble existe également une construction en cours, en premier étage, d'une superficie de 150 m² environ

Mise à prix : sept cent quatre vingt milles dinars (780 0000.000 DT), outre les frais de poursuites qui seront fixés par le Tribunal.

Date et lieu de la vente : Mardi 16 mars 2021 à partir de 9h du matin par devant la chambre des criées du Tribunal de première instance de Bizerte.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements veuillez consulter le cahier des charges au greffe du Tribunal ou contacter l'étude de l'avocat poursuivant.

Toute personne voulant participer aux enchères et par la voie d'un avocat, doit consigner le 1/3 du prix de la mise en vente et les étrangers voulant participer aux enchères doivent présenter une autorisation de Monsieur le gouverneur de Bizerte.

2021400352VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Semya Ghandri

Société des connaissances Juridiques et d'Avocature

Poursuivant : Madame Olfa Bent Hamdane Ben Miled Sifaou, son domicile à Taourit Djerba, son domicile élu concernant cette affaire au bureau de son avocat maître Semya Ghandri sis à la rue 8368, résidence «Omar», bloc «A», app. 3/4 Montplaisir, Tunis.

Partie saisie : Monsieur Taher Ben Romdhane Guetari, gérant d'une société, son domicile à Taourit Djerba Médenine.

Avocat poursuivant : Maître Semya Ghandri au nom de la société des connaissances juridiques et d'avocature sis à la rue 8368, résidence «Omar», bloc «A», app. 3/4 Mont plaisir, Tunis.

Immeuble à vendre : La totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°14903 Siliana, nommé «Eddaaji», revenant au débiteur susmentionné, sis à l'Est de Bouarada et au Sud du mont d'El Fahs, à l'extrémité de la rivière Fayedh et Sayaria, ledit immeuble est à vocation agricole et d'une superficie de neuf cent quatre-vingt-dix sept mille huit cent cinquante m² (997850 m²), et que le terrain renferme quelques constructions, servant pour habitations pour quelques unes et d'autres pour usage agricole.

Mise à prix : Prix fixé par l'expert monsieur Abderazek Oueslati nommé en vertu de l'ordonnance sur requête n°13571 rendue par Mr le Président du tribunal de première instance de Siliana le 26/02/2019 et par l'expert Mr. Said Battayeb nommé en vertu de l'ordonnance sur requête n°14593 rendue par Mr le Président du tribunal de première instance de Siliana le 27/5/2019, au montant d'un million quatorze milles quatre vingt treize dinars et six cent millimes (1.014.093, dt 600).

La visite de l'immeuble : Tous les jours de la semaine.

Dale et lieu de vente : La vente aura lieu le mardi 23/3/2021 à partir de 9 heures à la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Siliana.

Observations : L'enchérissement ne peut avoir lieu qu'après consignations au moins du tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et présentation d'un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable et présentation des autorisations administratives nécessaires pour ceux qui y sont soumis. Le cahier des charges peut être consulté au bureau de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de première instance de Siliana où il est déposé un exemplaire.

2021400363VEPA1

Vente aux enchères publiques après déduction de prix

A la demande : Banque de Tunisie, Société Anonyme, ayant son siège social au 2 rue de Turquie Tunis, Identifiant Unique n°000120 H, élisant domicile chez son avocat Maître Mohamed Maher Snoussi sis au 5 Rue de Riadh Mutuelleville Tunis.

Contre la partie saisie : Monsieur Mounir Ben Mohamed Ben Ali Bahloul, en sa qualité de caution personnelle et hypothécaire de la Société Générale Chaud Froid Moderne, demeurant à la Résidence Omar Immeuble B Appartement n°5 - Manouba, et à l'Avenue Habib Bourguiba n°7 - 4ème étage Manouba en face de Kobbet Enhass titulaire de la CIN n°01282676.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Maher Snoussi, Avocat à la cour de cassation sis au 5 rue de Riadh Mutuelleville 1084 Tunis, MF n°489226 B/A/P/000.

Immeuble à vendre : 667 parts indivises de la propriété objet du titre foncier n°103731 Tunis dénommé «Gammarth Nord», divisé en 6507 parts. Ces 667 parts correspondent à une parcelle de terrain (correspondant à la parcelle n°32 du projet du plan de lotissement), d'une contenance de 667 m² y compris les parties communes dans la route et le passage. La superficie du terrain est de 467 m² environ, destinée à la construction d'un logement à usage d'habitation, de forme rectangulaire, en bordure d'une route goudronnée et des constructions avoisinantes et des forêts. Cette parcelle est située, selon le projet du plan de lotissement, à l'intérieur d'un plan d'aménagement dans une zone à usage d'habitation prisée, dotée de toutes les commodités nécessaires telles que l'électricité, le réseau de télécommunications, le réseau ONAS. La propriété est délimitée au Sud par des forêts, au Nord par une route

goudronnée, à l'Est par une villa appartenant à un tiers et des forêts et à l'Ouest par une parcelle de terrain nu appartenant à un tiers.

Mise à prix : Quatre cent soixante mille deux cent trente dinars (460.230,000 DT) après déduction de 40%; les frais et honoraires d'avocat seront payés en sus.

Date et lieu de la vente : Le mardi 16 mars 2021 devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Tunis à partir de 9 heures.

La visite de l'immeuble objet de la vente peut être faite tous les jours à partir de 9 heures du matin.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le tiers de la mise à prix à la Trésorerie Générale ou présenter un chèque certifié ou une caution bancaire et ce, par voie d'Avocat et obtenir l'autorisation de Monsieur le gouverneur pour les non tunisiens.

2021400367VEPA1

Vente aux enchères publiques

Licitation après partage judiciaire

En vertu d'un jugement civil, définitif NR : 10232, rendu par la cour de première instance de Manouba.

L'adjudication aura lieu Mercredi le 24/3/2021 à neuf heures du matin, à l'audience des criées au Tribunal de première instance de Manouba.

Les poursuivantes : Amel Bent Mohamed Sfaxi et Manoubia Bent Mohamed Sfaxi, demeurant à la Rue Saniet Ben Abdallah, Manouba.

Partie défendeurs : Mohamed Nejib ben Mohamed Sfaxi et Hinda Ben Mohamed Sfaxi, demeurants Cité Ennaser, Goubaa, oued Ellil Manouba

Immeuble mis en vente : la totalité d'une maison au rez-de-chaussée, se composant d'un salon + trois chambres + cuisine + salle d'eau et un escalier. Superficie : 95,5 Mètre carrée. Le bien est équipé par l'eau potable et l'électricité. Sis à Cité Ennaser, Goubaa, oued ellil Manouba. Titre Foncier n°59360 Tunis.

Mise à prix : 54.435,000 DT

Pour plus amples Renseignement s'adresser à l'étude de Maître Dkhili Hichem, Avocat auprès la cour d'appel, 18 Avenue Hédi Chaker Manouba, avocat poursuivant.

Et pour prendre communication du cahier des charges au greffe du tribunal de première instance de Manouba.

2021400372VEPA1

Vente d'un fonds de commerce

Le créancier : M. Jalal Aldous,

La débitrice : Mme Buthaina Alsheikhawi,

Désignation du fonds : fonds de commerce, 112 au rez-de-chaussée Palmarium, Tunis

Mise à prix : (د 250100)

Date et lieu de vente : 112 au rez-de-chaussée Palmarium, Tunis

16/3/2021 à partir de 11 h du matin.

Pour plus amples renseignements s'adresser à l'étude d'huissier maître Kouki Hassan 12 Avenue Habib Bourguiba Ariana.

2021400384VEPA1

Avis aux créanciers

Clôture de liquidation

Du CAFE LAYALI ZAMAN

M.F : 404118H

En vertu de la décision rendue par le tribunal de première instance de Manouba en date du 5/02/2021, il a été prononcé pour la clôture des travaux de liquidation du CAFE LAYALI ZAMAN sise à 05 rue Farhat Hached Manouba. Tous intéressés peuvent contacter le liquidateur Mr Mokded Zoghlami au centre Dorra bloc A 1er étage El Manar 3 Tunis. (tél : 71.889.549 fax : 71.889.621) et ce dans un délai d'un mois à partir de la date de parution de cet avis au JORT.

2021400370VEPA2

SOCIETE SPID TUNIS - SARL

Siège social : 104 Av. Maghreb Arabe Soukra 2036 Ariana

Identifiant Unique : 00736009

En vertu du jugement rendu le 31/10/2019 sous le n°32671 dont un exemplaire a été déposé au RNE le 9/02/2021, le Tribunal de première instance de l'Ariana a prononcé la dissolution de la société SPID Tunis et la nomination de Monsieur Ameur Mansour, liquidateur de la société sous la supervision du juge commissaire Madame Afrah Djobi.

Les créanciers de la société doivent produire leurs titres de créances au cabinet du liquidateur sis au 53, Rue Echam 2ème Etage App n°6 - 1002 Tunis dans un délai de 15 jours à partir de la date de la parution de cette annonce et 60 jours pour les créanciers domiciliés hors du territoire Tunisien.

2021400378VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à une assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement

Cargotrail Sa

Siège social : Route de Sousse Km 13 - 2034 - Ezzahra

Matricule fiscal : 1076826J

Immatriculation CNSS : 25423090

Les actionnaires de la Société Cargotrail Sa sont informés qu'une

assemblée générale ordinaire se tiendra extraordinairement le 22 mars 2021, à 10h, au siège, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

- Lecture du Rapport du Conseil d'Administration,

- Renouvellement de mandats d'administrateurs,

- Nomination d'un administrateur en remplacement d'un administrateur décédé,

- Nomination d'un commissaire aux comptes.

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2021T00153SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Tunisienne d'Entreprises et de Ventes "SOTEV"

Groupe SFBT

S.A. au capital de 328.500 Dinars

Siège social : Route de Sousse km 6 - Z.I Ben Arous 2013

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne d'Entreprises et de Ventes sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 17 mars 2021 à 10 heures au siège social de la société de fabrication des Boissons de Tunisie, 5, boulevard de la terre, Centre urbain nord, 1082 Tunis, à l'effet de délibérer de l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2020.

2. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes afférents à l'exercice 2020.

3. Approbation des états financiers au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

4. Approbation des opérations et conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

5. Quitus aux membres du conseil d'administration pour leur gestion au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

6. Affectation du résultat de l'exercice 2020.

7. Fixation de la rémunération allouée aux membres du conseil d'administration.

8. Renouvellement de mandats d'administrateurs.

9. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Un exemplaire des statuts, des états financiers de l'exercice 2020, du rapport du Conseil d'Administration et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée, sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter au siège social de la société quinze jours avant la tenue de l'assemblée.

2021R00401SANB3

Convocation

Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne "CARTE"

Société anonyme

Au capital de 25.000.000 DT

Siège social : Immeuble CARTE. Lot BC4, Centre urbain nord 1082 - Tunis

Identifiant unique (RNE) N°0000205M

M.F : 0000205/M/P/M/000

Les actionnaires de la société la société Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne «CARTE» S.A sont convoqués pour assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire de la société qui se tiendra le 22 mars 2021 à 10 heures au siège de la société sis à l'immeuble CARTE, lot BC4, centre urbain nord 1082 - Tunis et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Modification des dispositions statutaires relatives au mode de gouvernance en application des dispositions de l'article 215 du C.S.C.

2- Approbation des nouveaux statuts de la société tels que modifiés, refondus et mis à jour.

3- Questions diverses.

4- Délégation de pouvoirs.

5- Mesures légales et de publicité.

2021R00404SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Mardi 9 mars 2021

SOTREGAMES

Av. Aboulkacem Chebbi

Route de Médenine - Gabès

S.A au capital social : 407.450 Dinars

Matricule Fiscal : 3645 X/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société Régionale de Transport de Gabès sont priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mardi 9 mars 2021 à 12 H à Hôtel OASIS sis à Gabès - afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Se prononcer sur l'éventualité de la dissolution de la société ou la continuité de l'exploitation conformément aux dispositions de l'article n°388 du code des sociétés commerciales.

2021R00413SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Mardi 9 mars 2021

SOTREGAMES

Av. Aboulkacem Chebbi

Route de Médenine - Gabès

S.A au capital social : 407.450 Dinars

Matricule Fiscal : 3645 X/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société Régionale de Transport de Gabès sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 9 mars 2021 à 11 H à Hôtel OASIS sis à Gabès - afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Entérinement du retard dans la tenue de l'assemblée sur l'exercice 2019

2- Lecture du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration sur l'exercice 2019.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019.

4- Approbation du rapport établi par le Conseil d'Administration sur l'exercice 2019.

5- Approbation des états financiers sur l'exercice 2019

6- Quitus aux Administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2019.

7- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

8- Nomination d'un Commissaire aux comptes pour les années 2020 - 2021 - 2022

9- Election d'un administrateur représentant des actionnaires privés.

NB : Tous les documents sont à la disposition des actionnaires au siège de la Direction Générale (Immeuble Gabès Palace - 3ème étage).

2021R00414SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire jeudi 11 mars 2021

SOCIETE DU CENTRE COMMERCIAL MENZAH PALACE (S.A)

Société anonyme

Au capital de 1.000.000 Dinars

Siège social : Centre Commercial Lac Palace - Les Berges du Lac de Tunis

Matricule Fiscal : 000819N/A/M/000

Messieurs et Mesdames les actionnaires de la société du Centre Commercial «Menzah Palace S.A» sont invités à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 11 mars 2021 à 10 Heures au siège social de la société sis au Lac Palace (4ème étage), les Berges du Lac de Tunis pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2020

2. Lecture et approbation du Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020

3. Lecture et approbation des Rapports Général et Spécial du commissaire aux comptes relatif au même exercice

4. Quitus aux administrateurs et au Commissaire aux comptes pour la gestion 2020

5. Affectation des résultats 2020

6. Fixation des Dividendes et des Jetons de présence

7. Questions diverses.

2021R00419SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

BTE SICAR

Siège social : 5 Bis Rue Med Badra 1002 Tunis

Identifiant Unique : 0899875 M

Messieurs les actionnaires de la BTE SICAR sont invités en AGO le jeudi 18 mars 2021 à 10h au siège de la société à l'effet de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2020

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes se rapportant à l'exercice 2020

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2020

4- Approbation des opérations et conventions visées par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

5- Affectation du résultat de l'exercice 2020

6- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2020

7- Fixation des jetons de présence relatifs à l'exercice 2020

8- Formalités et pouvoirs.

2021400347SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

BUREAU D'ETUDES ENVIRONNEMENTALES «B.E.E»

Société anonyme

Au capital de 32 000 DT

Siège social : IMMEUBLE CTAMA, Avenue Habib Bourguiba - Béja

MF: 1024645 V/A/M/000

Identifiant unique : 1024645V

Messieurs les actionnaires du BUREAU D'ETUDES ENVIRONNEMENTALES «BEE» sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 16/3/2021 à 10 heures du matin au siège de la société «BEE» à l'immeuble CTAMA 5ème étage 9000 Béja, à l'effet de délibérer sur les questions portées sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation des rapports de gestion du Conseil d'Administration des exercices 2016,2017 et 2018.

2. Lecture et approbation des rapports généraux et des rapports spéciaux du commissaire aux comptes sur les exercices 2016, 2017 et 2018.

3. Approbation des états financiers des exercices 2016, 2017 et 2018.

4. Quitus aux Administrateurs.

5. Affectation du résultat des exercices 2016, 2017 et 2018.

6. Nomination d'un commissaire aux comptes pour les années 2019-2020 et 2021 et renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration pour les années 2019 - 2020 et 2021.

7. Questions diverses.

Une copie a été déposée au Centre National des Entreprises le 17/02/2021 sous le n°2021143549.

2021400385SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société L'espoir «Polyclinique El Menzah»

Société anonyme

Au capital de 3.500.000 Dinars

Siège social : 1 Rue Appolo XI, cité Mahrajène, 1082 Tunis

M.F : 002305Z/A/M/000

R.C : B139441997

Messieurs les actionnaires de la Société L'Espoir «polyclinique El Menzah» sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu à la clinique Saint Augustin le jeudi 18 mars 2021à 15heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture de rapport d'activité du conseil d'Administration durant l'exercice 2019

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019

- Approbation s'il y a lieu, du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de l'exercice 2019

- Affectation des résultats

- Quitus aux Administrateurs

- Fixation des jetons de présence

- Questions diverses.

2021400388SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société EDIFIA

S.A. au capital de 2 200 000 dinars

Siège social : Cité Jardins du Lac, Résidence La Lune du Lac, Bloc B - Roc, 1053 Les Berges du Lac II - Tunis

Identifiant unique : 0984867R

Messieurs les actionnaires de la Société EDIFIA sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 18 mars 2021 à 16 heures au siège social de la société sis à la Cité Jardins du Lac, Résidence la lune du lac, Bloc B - RDC, 1053 les Berges du Lac II, Tunis en vue de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion et les opérations sociales au cours de l'exercice 2020.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à ce même exercice.

3- Approbation, s'il y a lieu du rapport d'activité et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020

4- Affectation du résultat de l'exercice 2020.

5- Quitus aux administrateurs.

6- Renouvellement des mandats des administrateurs

7- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

8- Pouvoirs pour les formalités.

2021400390SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MUTUELLE CENTRALES DES SERVICES AGRICOLES

«grandes cultures»

49, Avenue Farhat Hached - Tunis RP

Matricule Fiscal : 033497VPM000

Registre de commerce : B158721998

Code en Douane : 120.965L

Le Président du Conseil d'Administration de la SOCIETE MUTUELLE CENTRALE DES SERVICES AGRICOLES «Grandes Cultures» invite ces adhérents à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 22 mars 2021 à 10H du matin au siège sociale de la société Mutuelle sise à 49, Avenue Farhat Hached - Tunis - pour débattre l'ordre du jour suivant :

1) Approbation du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire

2) Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration au titre de l'année 2019/2020

3) Lecture de l'état Financière au titre de l'exercice 2019/2020

4) Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2019/2020.

5) Affectation de résultat de l'exercice 2019/2020.

6) Continuité d'exploitation de la Société Mutuelle

7) Quitus aux membres du Conseil d'Administration au titre de leurs gestions de l'exercice 2019/2020.

8) Mise à jour de la liste des adhérents

9) Election des Membres du conseil d'Administration

En cas où le Corum ne sera pas atteint, une deuxième assemblée générale ordinaire se tiendra le 8 Avril 2021 à 10h du matin à La Ferme du Krib-Gare.

Cette Publication tient lieu de convocation personnelle à tous les adhérents pour la première et la deuxième assemblée.

Sachant que la candidature pour l'adhésion au Conseil d'Administration débutera dès la publication de cet avis aux journaux jusqu'au 10 mars 2021.

Toute procuration portante une signature légalisée ou bien le cachet de l'entreprise concernée. Les demandes de candidatures doivent être adressées au nom de Mr. Le Président du Conseil d'Administration, par lettre recommandée et le cachet de la poste faisant foi ou bien le cachet du bureau d'Ordre Central

Tout Adhérent peut examiner au siège de la société Mutuelle, les PV du Conseil d'Administration, les états financiers et les rapports de commissaire aux comptes relatif au dite exercice à partir du huitième jour avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

2021T00149SODB3

Deuxième convocation à l'assemblée générale extraordinaire année 2021

Société Mutuelle Centrale de Semences Et plants Sélectionnés

45, Avenue Farhat Hached - Tunis

Matricule fiscal : 033438HPM000

Aprés que l'assemblée générale extraordinaire de l'année 2021 n'a pu se tenir le 22 janvier 2021 en raison des mesures prises dans le cadre de la quarantaine ciblée, les rassemblements, manifestation et déplacements entre les villes étant interdits.

Messieurs les adhérents de la Société Mutuelle Centrale de Semences et Plants Sélectionnés sont convoqués pour la deuxième fois à assister à la réunion de l'assemblée Générale Extraordinaire de l'année 2021, qui se tiendra le jeudi 18 mars 2021 à 13h à l'INSTITUT NATIONAL PEDAGOGIQUE ET DE FORMATION CONTINUE AGRICOLE Sidi-Thabet, Ariana, Tunis, sur l'ordre du jour suivant :

1- Etude de la correspondance du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Maritime, n°4698 du 25 novembre 2020 et présentation du rapport du conseil d'administration à propos des points issues de cette correspondance.

2- Etude de la situation actuelle de la Société Mutuelle Centrale de Semences et Plants Sélectionnés.

2021T00151SODB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2019

Société Mutuelle Centrale de Semences et plants Sélectionnes

45, Avenue Farhat Hached - Tunis

Matricule fiscal : 033438HPM000

Messieurs les adhérents de la Société Mutuelle Centrale de semences et Plants Sélectionnés sont convoqués pour assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2019, qui se tiendra le jeudi 18 mars 2021 à 10h à l'INSTITUT NATIONAL PEDAGOGIQUE ET DE FORMATION CONTINUE AGRICOLE Sidi Thabet, Ariana, Tunis, sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture des rapports moral et financier de l'exercice de l'année 2019.

2- Lecture des rapports du commissaire au compte sur l'exercice de l'année 2019.

3- Approbation des rapports et les états financiers l'exercice de l'année 2019.

4- Quitus aux administrateurs.

5- Renouvellement du jeton de présence.

6- Approbation du projet des décisions du l'assemblé générale ordinaire de l'année 2019.

7- Désignation d'un commissaire au compte pour les années 2021-2022-2023.

8- La mise à jour de la liste des adhérents.

9- Election des membres de conseil d'administration.

2021T00152SODB3

Assemblée générale ordinaire 2016/2017

Société mutuelle de base de services agricoles "Ennajeh"

Maharés - Sfax

Le président du conseil d'administration de la Société mutuelle de base de services agricoles "Ennajeh" Maharés - Sfax a l'honneur d'inviter tous les adhérents à participer à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2016/2017 qui sera tenue le lundi 15 mars 2021 à neuf heures et demi matin au siège de la Société mutuelle à Maharés au sujet de l'ordre du jour suivant :

Lecture du rapport morale et financier du conseil d'administration et présentation des états financier 2016/2017

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes 2016/2017

- Discussion des rapports du conseil d'administration et approbation par l'assemblée générale (donner ou refuser le quitus aux administrateurs)

- Affectation des résultats 2016/2017

- Admission de nouveaux adhérents et assainissement de la liste des adhérents

- Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2017/2018, 2018/2019, 2019/2020

- Election des deux tiers des membres du conseil d'administration.

Observation :

- Les états financiers et les rapports seront mis à la disposition des adhérents 8 jours avant la date de l'assemblée générale.

- Le dépôt les candidatures des membres du conseil d'administration débute le mercredi 17 février 2021 jusqu'au jeudi 4 mars 2021 par lettre recommandée avec accusé de réception au nom du président du conseil d'administration de la Société mutuelle de base de services agricoles "Ennajeh" Espace Grand Maghreb chez Chikh Hédi Sahnoun - 3060 Maharés.

2021X00190SODB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que Monsieur Lotfi Amara agissant pour le compte de La société «Huilerie Youssef» dont le siège social est situé à la Route zorda-Saafet Délégation de Sidi Aloune Gouvernorat de Mahdia a présenté une demande enregistrée au Gouvernorat de Mahdia sous le n°715 en date du 19 Janvier 2021 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie dont l'activité est une huilerie située à la Route zorda-Saafet Délégation de Sidi Aloune et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du Gouvernorat de Mahdia ou de la Délégation de Sidi Aloune ou de la Municipalité de Sidi Aloune.

Toutes les réclamations ou observations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs Le Gouverneur de Mahdia ou Le Délégué de Sidi Aloune ou Le Président de la Municipalité de Sidi Aloune, dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

Avis au public

Le public est informé que Monsieur Fethi Ben Ali Bouajila agissant pour le compte de La société «Huilerie Rafiaa» dont le siège social est situé à Ouled Salah Délégation de Ksour-Essef Gouvernorat de Mahdia a présenté une demande enregistrée au Gouvernorat de Mahdia sous le n°642 en date du 18 Janvier 2021 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie dont l'activité est une huilerie située à Ouled Salah Délégation de Ksour-Essef et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du Gouvernorat de Mahdia ou de la Délégation de Ksour-Essef ou de la Municipalité de Ksour-Essef

Toutes les réclamations ou observations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs Le Gouverneur de Mahdia ou Le Délégué de Ksour-Essef ou Le Président de la Municipalité de Ksour-Essef, dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

Avis au public

Le Public est informé que Madame Eljia Soualhia agissant pour la Société Hamada Drituration d'olives, dont le siège social est situé à El hamila - Gafsa Sud, a présenté une demande enregistrée au bureau d'ordre central du Gouvernorat de Gafsa sous le n°226 en date du 01/02/2021 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de 2ème catégorie consistant en une Huilerie sise à Ennadhour Délégation Gafsa Sud, Gouvernorat de Gafsa, conformément aux plans annexés à la demande sus-visée qui peuvent être consultés au siège du Gouvernorat de Gafsa ou à la Municipalité de Gafsa.

Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement dudit projet doivent être présentées à Mr. Le Gouverneur de Gafsa ou Mr. le Président de la Municipalité de Gafsa dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Déclaration de perte de titre de propriété

Mr Kamel Ben Salah Ben Haj Belgacem Marzouk CIN n°05745363 du 13/10/2014 et Madame Rim Bent Hamida Ben Ahmed Bouajila CIN n°04708565 du 30/3/2010 déclare la perte de titre de propriété pour le titre foncier n°100838 Tunis situé à la rue Abou Baker El Lakhmi n°4 lot n°38 El Ouardia Tunis.

Suite à la déclaration sur l'honneur daté du 15/02/2021.

2021T00150DIVD2

Déclaration de perte de titre de propriété

Madame Henda Bent Daoud Sahraoui CIN 05088342 du 15/10/2003 déclare de titre de propriété n°06/14017 Pour titre foncier n°631818 Nabeul situé à cité Nabeul.

Suite à la déclaration sur l'honneur date 17/02/2021.

2021R00398DIVD2

Perte de Titre Foncier

Mr Kais Ben Abderazak Ben Abdesalem Jabnoun, titulaire de la carte d'identité Nationale n°06305514 délivrée le 9/01/2009 habite à l'avenue de la République Hammamet Nabeul annonce la perte du certificat n°16833 de titre foncier n°542836 Nabeul nommé (Hana) sa surface totale 442m² situé à la rue Ahmed Tlili Hammamet Nabeul avec le certificat de perte délivré le 17/02/2021 sous le n°167 au Centre de la sécurité nationale de Hammamet.

2021R00402DIVD2

Perte d'un titre de propriété d'un terrain

Mr. Al-Arabi Ben Al-Mizouni Ghamouri, titulaire de la carte d'identité nationale n°026111332, délivrée le 27 mai 1994, déclare qu'il a perdu le titre de propriété du terrain dite "Romdhana" objet de titre foncier n°34753.

2021R00408DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mr Lazhar Ben Mohamed Ben Youssef, titulaire de la CIN n°02877730 pour le compte de Mr Kais Ben Mohamed Habib Abdessamad, titulaire de la CIN°05505284, déclare la perte de son acte de propriété n°11/23513 du 13/6/2011 objet du titre foncier n°55636 Kairouan sis à Ouled Nhar Gouvernorat de Kairouan. Une attestation de perte a été délivrée sous n°107 le 25/01/2021 par le poste de la garde nationale à Sidi El Héni.

2021S00193DIVD2

Vente matériel usagé à Médenine

SUCCESSION FEU CHIHEBEDINE BEN REJEB ET FEUE TURKIA MILI

I.U : 0051479V

En exécution de l'ordonnance rendue par le juge commissaire du tribunal de 1ère instance de Monastir, le mandataire de justice de la succession de Feu Chihebedine Ren Rejeb et Feue Turkia Mili informe le public qu'il compte mettre en vente au plus offrant un lot de matériel usagés (remorques, citernes, câbles, meubles) stocké à l'entrepôt de Feu Chihebedine Ben Rejeb sis à la Z.I. route de Ben Guerdane Médenine aux conditions suivantes :

- Mise à prix : 18.000,000 DT

- Dernier délai de réception des offres jeudi 11 mars 2021 inclus

- Garantie : chèque de 10% de la mise à prix soit 1.800,000 DT tiré sur le compte de l'adjudicataire

- Visite tout les jours de la semaine

Les offres sont à envoyer au mandataire de justice Monsieur Naoufel Bouzgarrou, dont l'adresse est 11 Avenue Tahar Sfar 4000 Sousse sous plis fermé avec le chèque de garantie avec la mention "A ne pas ouvrir achat matériel usagé à Médenine".

Tél et renseignements :

1) 93 200 338

2) 71 295 033

3) 73 221 539

2021S00201DIVD2

Perte de propriété foncière

Mr Mongi Hmaidi annonce qu'il a perdu le titre de foncier n°169684 Tunis, Certificat de propriété n°01/16107 sise à la Rue Sidi Boujaafar, numéro 16, selon le certificat de perte, numéro 146, au centre de police Rue Cologne, le 9 février 2021.

2021400285DIVD2

Perte de propriété foncière

Mme Amal Dhakwani annonce qu'elle a perdu le titre de foncier n°169684 Tunis, Certificat de propriété n°01/16108 sise à la Rue Sidi Boujaafar, numéro 16, selon le certificat de perte, numéro 147, au centre de police Rue Cologne, le 9 février 2021.

2021400286DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif d'une annonce légale

LEVEL4

Société anonyme

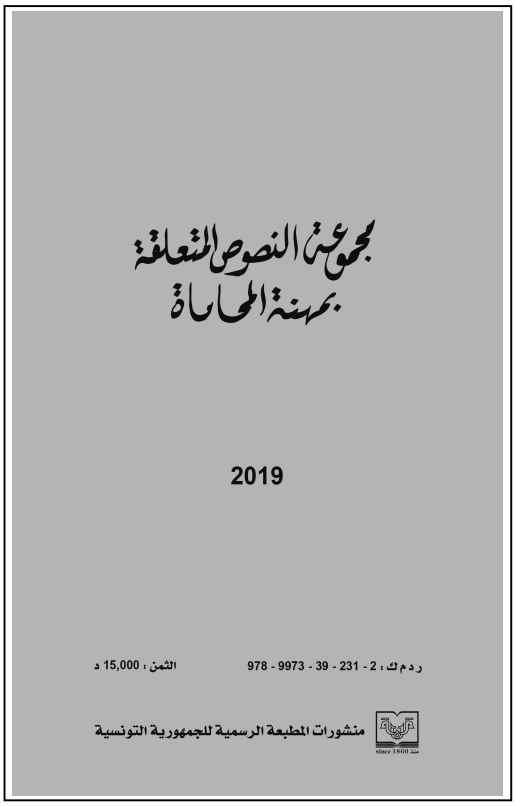
Au capital social de 15.000.000 dinars (en cours d'augmentation)

Siège social : 42 rue Platon, Zone Administrative Kheireddine Le Kram, Tunis 2015 Tunisie

Identifiant Unique : 1538715X

Dans les deux avis d'annonces légales du Journal Officiel de la République Tunisienne parues dans son numéro 88 du 01/12/2020 et son numéro 2 du 5/01/2021, concernant la notice d'information au public relative à l'augmentation du capital social de la société LEVEL 4 S.A, il y avait lieu de lire la référence du récépissé du dépôt du projet de l'augmentation du capital au Registre national des Entreprises «sous le n°AC91162021 en date du 17 février 2021» (mention rectificative), au lieu de «sous le n°202076631 en date du 24 septembre 2020» (mention erronée).

2021R00403RECZ9



منشورات : 2019

ر د م ك 978-9973-39-231-2

الحجم : 20 X 13

الثمن : 15,000 د



Edition : 2019

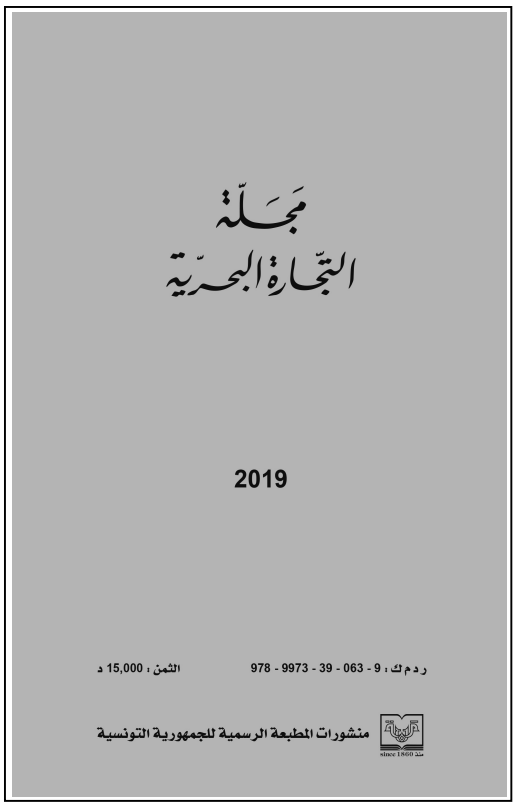
I S B N : 978-9973-39-231-2

Format : 20 X 13

Prix : 15,000 D

* Ces publications ne sont pas assujetties à la T.V.A.
* Plus 600 millimes (timbre fiscal) pour chaque facture émise.

* لا تخضع هذه المنشورات للأداء على القيمة المضافة.
* يضاف إلى الثمن 600 مليم (طابع جبائي) على كل فوترة.



منشورات : 2019

ر د م ك 978-9973-39-063-9

الحجم : 20 X 13

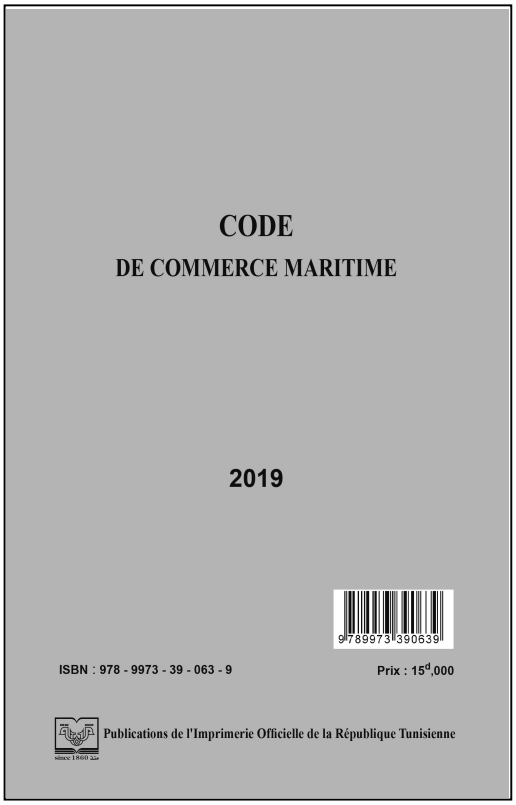
الثمن : 15,000 د

Edition : 2019

I S B N : 978-9973-39-063-9

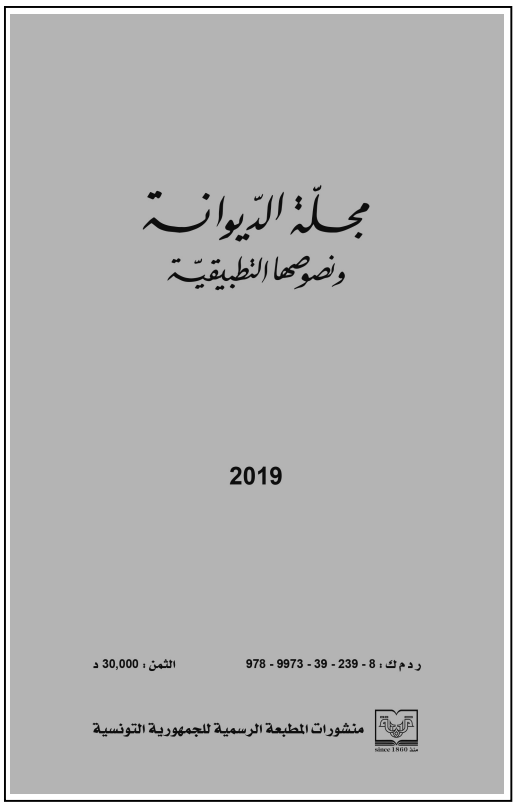
Format : 20 X 13

Prix : 15,000 D



* Ces publications ne sont pas assujetties à la T.V.A.
* Plus 600 millimes (timbre fiscal) pour chaque facture émise.

* لا تخضع هذه المنشورات للأداء على القيمة المضافة.
* يضاف إلى الثمن 600 مليم (طابع جبائي) على كل فوترة.



منشورات : 2019

ر د م ك 978-9973-39-239-8

الحجم : 20 X 13

الثمن : 30,000 د



Edition : 2019

I S B N : 978-9973-39-239-8

Format : 20 X 13

Prix : 30,000 D

* Ces publications ne sont pas assujetties à la T.V.A.
* Plus 600 millimes (timbre fiscal) pour chaque facture émise.

* لا تخضع هذه المنشورات للأداء على القيمة المضافة.
* يضاف إلى الثمن 600 مليم (طابع جبائي) على كل فوترة.

L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :

www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.

